Comité Régional
pour l'Information Économique
et Sociale d'Île-de-France
www.cries-idf.fr

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

Vers un baromètre relatif à la conjoncture sociale ?

Avril 2026

Table des matières

I. Les enjeux liés à la « conjoncture sociale » en Île-de-France : des indicateurs statistiques nombreux, mais éparses et peu lisibles, sur un champ qui est au cœur des politiques publiques..... 4

a) Des enjeux importants liés à la dimension sociale, mais des données encore trop éparses 4

b) Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES)..... 7

c) Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (Mipes)..... 8

d) Cadre réglementaire de l'observation sociale au niveau régional..... 9

e) Benchmark issu des pratiques régionales en matière de plateforme de l'observation sociale..... 10

f) Une absence de plateforme en Île-de-France, mais de nombreux observatoires au niveau local …..... 11

g) … complétés par des données produites par l'échelon national (Drees, Cnaf) à une échelle départementale voire communale..... 12

II. Du fonctionnement du groupe de travail à l'identification des indicateurs du tableau de bord..... 14

a) Objectifs du groupe de travail..... 14

b) Fonctionnement du groupe de travail..... 14

c) Restitution des principaux débats..... 16

d) Les indicateurs retenus..... 19

III. Préconisations de mise en œuvre..... 31

a) Préconisation 1 : À court terme, prévoir une phase exploratoire..... 31

b) Préconisation 2 : À moyen terme, la poursuite du travail exploratoire initié par le groupe de travail au cours du mandat..... 32

c) Préconisation 3 : À plus long terme, la mise en place d'une interface dynamique..... 33

d) Préconisation 4 : Au-delà de sa production, la valorisation du tableau de bord..... 33

e) Préconisation 5 : Une réunion de présentation de l'outil au CRIES..... 34

f) Préconisation 6 : Une réflexion sur l'intérêt de la construction d'un indicateur social synthétique..... 35

Annexe I – Lettre de mandat..... 36

Annexe II – Liste des participants..... 39

Annexe III – Fiches techniques des indicateurs..... 41

Annexe IV – Indicateurs complémentaires (« idéaux »)..... 139

Introduction

Au printemps 2024, le CRIES a missionné un groupe de travail pour mener une réflexion autour du sujet de la « conjoncture sociale ». Alors que l'analyse de la conjoncture « économique » (analyse de la production, de l'emploi, des revenus, des prix…) constitue un exercice relativement bordé s'appuyant sur un grand nombre d'indicateurs disponibles, à des mailles géographiques pertinentes, les membres du CRIES ont pu faire part de leurs difficultés s'agissant de la conjoncture « sociale » (analyse des conditions de vie et des vulnérabilités des populations, au regard notamment de l'accès à l'emploi, au logement, à la santé …).

L'analyse de la conjoncture sociale se heurte notamment au problème de la disponibilité de certaines données à des échelles géographiques pertinentes, à l'éparpillement des données disponibles et à la complexité des indicateurs utilisés.

Une lettre de mission a été adressée par le CRIES à ce groupe de travail (voir annexe).

Le présent rapport restitue, le plus fidèlement possible, les réflexions engagées depuis plus d'un an au sein du groupe de travail, et formule un certain nombre de recommandations.

I. Les enjeux liés à la « conjoncture sociale » en Île-de-France : des indicateurs statistiques nombreux, mais éparses et peu lisibles, sur un champ qui est au cœur des politiques publiques

La statistique publique a pour fonction d'éclairer le débat public et le décideur, afin d'orienter au mieux les politiques publiques dans un environnement budgétaire contraint. L'analyse de la conjoncture participe de cette mission, mais si le champ de la conjoncture économique est relativement bien balisé[1], celui de la « conjoncture sociale » apparaît perfectible.

La dimension sociale est en effet au cœur de nombreux débats actuels liés aux politiques publiques (a), même si cette observation n'est en soi pas nouvelle, ce qui a pu susciter par le passé des interrogations similaires à celles qui sont à l'origine des travaux présentés ici (b, c). Par ailleurs, ces enjeux ne sont pas propres à la région Île-de-France, les administrations centrales ayant déjà depuis longtemps incité les régions à se doter d'outils adaptés à l'analyse des sujets sociaux en région (d), ce qui fait qu'aujourd'hui, la plupart des autres régions disposent de « plateformes d'observation sociale » qui répondent à ces objectifs (e). Si l'Île-de-France n'est pas officiellement dotée d'une telle « plateforme », une multitude d'observatoires (f) permettent déjà de disposer d'informations statistiques régionales sur le champ de la cohésion sociale, informations complétées par les administrations centrales (g).

a) Des enjeux importants liés à la dimension sociale, mais des données encore trop éparses

Les besoins en matière de productions statistiques sur les enjeux sociaux ne sont évidemment pas nouveaux, mais se trouvent réaffirmés dans un contexte marqué notamment par la mise en œuvre à l'échelon local de réformes d'ampleur décidées au niveau national et par la nécessité d'évaluation des politiques publiques compte tenu des contraintes budgétaires.

Tout d'abord, la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, en rendant automatique l'inscription à France Travail des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), des jeunes suivis en mission locale et des personnes en situation de handicap accompagnés par Cap Emploi, a renforcé le lien déjà étroit entre le suivi de la conjoncture économique (activité, emploi, revenus…) et celui de la conjoncture sociale. France Travail dispose désormais

[1] Au niveau régional, plusieurs administrations participent à l'analyse de la conjoncture économique, entendue ici comme l'analyse de la situation actuelle des différentes composantes économiques d'un territoire (production, emploi, consommation, niveau des prix, échanges commerciaux, salaires et revenus…). La préfecture d'Île-de-France réunit chaque trimestre les administrations régionales (Urssaf, Banque de France, Drieets, Drieat, DRFiP, Driaaf…), sous l'égide de la Direction régionale de l'Insee. La Drieets publie chaque trimestre une « synthèse trimestrielle de conjoncture », tout comme l'Insee, l'Urssaf, la Banque de France …

d'objectifs communs avec ceux du pacte des solidarités[2] pour la période 2024-2027, qui a pris le relais de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Parmi les objectifs communs, se trouve la lutte contre la pauvreté par le biais de l'accès à l'emploi de toutes les personnes, et en particulier des plus éloignées de l'emploi. Ce dernier objectif répond à la fois aux enjeux de sortie de la précarité et de recherche d'une réponse aux besoins de recrutement des entreprises. Plus précisément, parmi les ambitions communes de la loi pour le plein emploi et du pacte des solidarités se trouvent l'amélioration des parcours d'accompagnement vers l'emploi et la levée des « freins périphériques » (accueil de la petite enfance, santé, logement, transport ...).

L'atteinte de ces objectifs peut se faire *via* la mise en place, à tous les échelons géographiques (national, régional, départemental et infra-départemental), d'une gouvernance commune à la fois en matière de solidarités et d'emploi pour garantir la cohérence des actions et des moyens engagés et l'adoption d'une vision transversale des politiques sociales et de l'emploi. Ainsi, à chacun de ces échelons, sont élaborées des feuilles de route et des actions qui tiennent compte des réalités économiques et sociales locales.

Cette nécessaire prise en compte des réalités sociales locales était déjà au cœur de la stratégie territorialisée de prévention et de lutte contre la pauvreté en Île-de-France : dans le bilan qui en était fait en février 2023, il était précisé que, « *au regard de la diversité des formes que peut revêtir la pauvreté dans la région, il est primordial que les actions soient adaptées et déployées au plus près des besoins spécifiques des habitants* ». Ainsi, le besoin d'outils rassemblant des indicateurs pertinents qui permettent d'aiguiller les actions des décideurs semble essentiel.

Cette nécessité se trouve renforcée par les constats récents réalisés par l'Insee en matière de pauvreté et d'inégalités sociales.

Au niveau **national**[3], l'Insee faisait les constats suivants : « *Le niveau de vie annuel médian des personnes vivant dans un logement ordinaire en France métropolitaine progresse plus vite que l'inflation (+0,9 % en euros constants), grâce à une conjoncture qui reste favorable à l'emploi salarié et au dynamisme des revenus financiers. La hausse des revenus financiers soutient également le niveau de vie des ménages les plus aisés, qui augmente nettement. À l'inverse, le niveau de vie des ménages les plus modestes recule en euros constants. Dans ce contexte, les inégalités de niveau de vie sont en hausse. Le taux de pauvreté augmente fortement (15,4 % après 14,4 % en 2022, soit +0,9 point du fait des arrondis) et atteint son niveau le plus élevé depuis 1996.* »

[2] Présentation du Pacte des solidarités

[3] Christelle Rieg et Arnaud Rousset (2025), « Niveau de vie et pauvreté en 2023 » - *Insee Première*, n° 2063, 7/07/2025.

À l'échelle de l'**Île-de-France**[4], les résultats font non seulement état d'une hausse de la pauvreté et des inégalités dans le temps, mais également d'une hausse plus rapide en Île-de-France que dans le reste du territoire métropolitain. Ainsi en 2021, le taux de pauvreté atteint 16,1 % en Île-de-France et 14,9 % en France métropolitaine contre respectivement 15,0 % et 14,2 % en 2012.

Plus spécifiquement encore, au sein de la **Métropole du Grand Paris**[5], l'Insee et l'Apur montraient que « *En 2021, le taux de pauvreté dans la Métropole du Grand Paris (MGP) est plus élevé qu'en France métropolitaine : 18,3 % contre 14,9 %. La part de la population vivant sous le seuil de pauvreté y varie de 6 % à plus de 40 % selon les communes. Entre 2012 et 2021, le taux de pauvreté augmente de 0,9 point dans la métropole du Grand Paris, légèrement plus qu'à l'échelle nationale* ».

Dans ce contexte, les acteurs locaux, et notamment les conseils départementaux qui disposent d'importantes prérogatives en matière de politique sociale, demandent à disposer d'une vision statistique d'ensemble sur les sujets sociaux, jusqu'ici disponible de manière dispersée. En effet, la sophistication croissante de l'appareil statistique d'une part et le développement des outils numériques d'autre part facilitent l'accès à un spectre toujours plus large de données statistiques[6].

Cette dispersion des données, tout à fait légitime et fort utile au demeurant, peut engendrer une certaine confusion, à plusieurs titres.

Tout d'abord, elle ne permet pas toujours de disposer d'une vision globale et synthétique à l'échelle des différents territoires sur lesquels s'inscrivent les politiques sociales, obligeant les organismes et administrations en charge des différents dispositifs d'aller puiser l'information sur différentes sources et de multiplier les traitements statistiques.

Par ailleurs, la multiplication des données en open data et des outils de data visualisation, accroît le risque de confusion entre les sources ce qui rend plus difficile l'accès à une information fiable et lisible[7].

Enfin, si les différents services statistiques des organismes et administrations intéressés par ces sujets ont la capacité à traiter cette masse d'information éparse, ce n'est pas nécessairement le

---

[4] Dans le cadre de l'élaboration du pacte des solidarités, le ministère des Solidarités et des Familles s'est associé à l'Insee pour la publication dans chaque région d'un panorama des situations de pauvreté. Le dossier relatif à l'Île-de-France est disponible sur le lien suivant : « Panorama de la pauvreté en Île-de-France : une diversité de situations individuelles et territoriales » - *Insee Dossier Île-de-France* - 09.

[5] Insee Analyses Île-de-France – n°190 – Septembre 2024

[6] Sans prétendre à l'exhaustivité, les organismes et administrations suivantes proposent par exemple un accès à des données économiques et sociales de plus en plus riches : Insee, Dares, Drees, France Travail, Caf, Urssaf, Drieets, Drihl, ORS, IPR, Apur …

[7] À titre d'illustration, des données relatives au RSA sont mises à disposition par le réseau des CAF (qui versent la prestation), par la Drees (dans le cadre de l'analyse des minima sociaux et des dépenses de protection sociale), par la Dares (dans le cadre de l'analyse des dispositifs d'insertion des personnes éloignées de l'emploi), par France Travail (auprès de qui sont désormais inscrits automatiquement les demandeurs d'emploi). Chacun de ces organismes peut par ailleurs avoir son propre calendrier de publication, proposer les données à différentes mailles géographiques, mettre l'accent sur différentes définitions (nombre de foyers allocataires ou nombre d'individus percevant le RSA), etc.

cas pour les non-spécialistes de la statistique, et notamment pour les services opérationnels assurant le pilotage des politiques sociales.

b) Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES)

L'Île-de-France a depuis longtemps pris la mesure de l'importance de ce champ. Ainsi, elle s'est dotée depuis novembre 1982 d'un Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES[8]). Il s'agit d'une instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales. Le comité relève de l'autorité du Préfet de région, du Président du Conseil régional et du Président du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER). L'instance est coanimée par le Conseil économique, social et environnemental régional et la direction régionale de l'Insee.

Les missions du CRIES couvrent un champ plus large que la seule thématique de l'observation économique et sociale[9]. Néanmoins, parmi ses nombreuses missions, le CRIES peut suggérer des orientations destinées à améliorer l'information économique et sociale, ou à susciter des collaborations entre services producteurs et détenteurs d'informations économiques et sociales. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le CRIES a émis une lettre de mandat[10] en faveur de la tenue d'un groupe de travail sur la conjoncture sociale. Il organise également depuis plus de 40 ans des rencontres et des colloques sur des sujets d'actualité régionale comme celle du 24 novembre 2024 sur « l'accès au logement abordable en Île-de-France : action publique, action privée » ou encore celle du 14 octobre 2021 sur « la Mesure des inégalités sociales et territoriales en Île-de-France ». Ces rencontres sont destinées à un vaste public et à l'issue de celles-ci les supports de présentation sont mis à disposition sur son site. Enfin, le CRIES organise aussi des groupes de travail sur des thématiques jugées pertinentes par ses membres. À l'issue de ces groupes de travail, des préconisations sont faites aux pouvoirs publics sous la forme de production de rapports.

C'est d'ailleurs dans la continuité d'une recommandation exprimée par le CRIES dans un rapport portant sur les « Phénomènes de pauvreté précarité en Île-de-France » de 1998 qu'une

[8] https://www.cries-idf.fr/

[9] Les missions du CRIES sont de :

- Recenser et analyser les besoins des acteurs publics franciliens en matière d'information statistique, d'outils, d'études et de synthèses, et mettre en relation les services producteurs et utilisateurs des données en impulsant des travaux statistiques le cas échéant ;
- Vérifier la cohérence du système d'information régional (omissions, doubles comptes) afin d'alléger la charge de réponse des enquêtés tout en garantissant le niveau de qualité statistique des données collectées, en lien avec l'Autorité de la statistique publique, le Conseil national de l'information statistique et le comité du Label ;
- Former et informer pour garantir l'harmonisation des méthodes statistiques et des outils utilisés en lien avec les enjeux de politiques publiques régionales et au regard du code des bonnes pratiques de la statistique européenne.

[10] Voir document joint en annexe I.

mission spécifique d'observation sociale avait été mise en place en Île-de-France en 2001 : La Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (Mipes).

c) Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (Mipes)

La Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (Mipes[11]) a ainsi été créée le 26 février 2001. Initialement, cette mission était un organe bipartite État-Région. Le cadre de cette coopération était défini dans un contrat de plan État-Région 2000-2006 qui avait donné lieu à la signature d'une première convention en 2001, puis d'une seconde en 2008. À compter de 2012, la mission est passée sous la direction exclusive du conseil régional d'Île-de-France. Puis fin 2016, le recentrage budgétaire en matière d'action sociale vers des subventions directes et des projets en faveur des publics les plus précaires a donné lieu à la suppression de la Mipes.

La Mipes constituait une instance d'échanges et d'observations qui visait à éclairer sur la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale en Île-de-France. Son objectif était d'assurer une observation sociale partagée entre tous les acteurs - État, collectivités territoriales, organismes sociaux, organisations non gouvernementales œuvrant dans le champ social - qui contribuaient au sein de la région à mettre en œuvre des actions auprès des populations exclues ou menacées de l'être.

La Mipes disposait d'un site Internet[12] qui permettait d'accéder aux comptes-rendus des rencontres organisées, à des données statistiques communales franciliennes en matière de précarité, ainsi qu'à des actualités en matière d'expériences innovantes et/ou remarquables. La Mipes animait aussi des groupes de travail dont les membres étaient issus du monde associatif, universitaire et institutionnel. Les échanges étaient axés sur la réalisation d'études portant sur diverses thématiques. Les résultats de ces études étaient ensuite publiés et diffusés sur son site internet et envoyés aux acteurs franciliens partenaires. Les études produites pouvaient donner lieu à l'organisation d'un évènement. De façon générale, les événements étaient organisés sous forme de colloques sur des thématiques jugées d'intérêt pour le territoire.

Enfin, la mission produisait un recueil statistique relatif à la pauvreté et la précarité en Île-de-France, dont les données étaient issues de partenaires producteurs de données (Insee, Ctrad …). Dans le recueil, les données étaient présentées au niveau régional, départemental, petite couronne et grande couronne. Par ailleurs, il contenait des données générales de cadrage ainsi que des indicateurs portant sur sept thématiques : le logement, le surendettement des ménages, la scolarité, l'accès à l'emploi, les allocataires et les minima sociaux, la santé et l'urgence sociale.

[11] Article présentant la Mipes : Un observatoire social régional : la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion | Cairn.info.
[12] Le site n'est plus actif à ce jour.

Les travaux animés par la Mipes ont donné lieu à la « départementalisation » de deux indices synthétiques. Tout d'abord l'indice de santé sociale régionale (ISSR) qui couvrait sept thématiques (santé, logement, scolarité, emploi, revenus et minima sociaux, disparités spatiales, surendettement) et agrégeait douze variables[13]. Ensuite, l'indice de développement humain (2ème version – IDH2) qui visait à cerner les inégalités territoriales sur le plan de la santé, de l'éducation et des revenus[14].

d) Cadre réglementaire de l'observation sociale au niveau régional

Tant dans son fonctionnement que dans ses productions, la Mipes s'apparentait à ce que la Drees qualifie de « plateforme de l'observation sociale » dans ses différentes productions normatives en la matière. Le cadre réglementaire relatif à l'observation sociale en région, qui existe depuis 1999 et qui préconise la mise en place de ce type de plateformes de l'observation sociale, est formalisé par deux circulaires et une instruction publiées respectivement en 1999, 2006 et 2021.

Tout d'abord, la circulaire DAS-DREES n° 99-540 du 22 septembre 1999[15] préconise la mise en place d'une structure régionale de coordination de l'observation sociale qui a pris la forme de plateformes de l'observation sociale. La circulaire présente un bilan des structures existantes d'observation sociale en région, ainsi que les besoins identifiés et les problèmes à résoudre. La plateforme vise plus spécifiquement à coordonner et améliorer le contenu des études des organismes et des structures d'observation sociale, à compléter la connaissance du champ social et médico-social au niveau régional ou infrarégional, mais aussi à valoriser et partager les résultats entre l'ensemble des acteurs intéressés.

Ensuite, la circulaire DREES/DGAS/MAREL n° 2006-317 du 11 juillet 2006 relative à l'organisation régionale de l'observation sociale[16] dresse un bilan du fonctionnement des plateformes d'observation existantes. Elle expose notamment les difficultés rencontrées dans la mise en place des plateformes qui tiennent principalement au pilotage, à l'organisation et aux productions des plateformes. Au regard de ce bilan, la circulaire émet des préconisations notamment sur les orientations des plateformes, mais aussi sur les modalités d'organisation et de financement nécessaires à leur bon fonctionnement.

[13] Pour plus d'informations, « La santé sociale en Île-de-France », Note rapide, IAU, n°627, juillet 2013.
[14] Pour plus de détails, Des indices de synthèse pour mesurer la situation sociale à Paris, Apur, septembre 2011.
[15] Circulaire DAS-DREES n° 99-540 du 22 septembre 1999 relative à la mise en place d'une structure régionale de coordination de l'observation sociale : https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/1999/99-40/a0402720.htm.
[16] https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2006/06-08/a0080035.htm.

Enfin, l'instruction N° DREES/OSOL/DGCS/DIHAL/2021/244 du 8 décembre 2021 relative au fonctionnement des plateformes de l'observation sociale[17] réaffirme les orientations de la circulaire de 2006 tout en les adaptant au contexte législatif et institutionnel actuel (réforme de l'Organisation territoriale de l'Etat (OTE)). Les missions de la plateforme restent la production d'une connaissance partagée et utile aux acteurs régionaux et locaux des phénomènes sociaux de la région, le repérage des besoins et l'élaboration régionale concertée de programmes d'études et de statistiques, dans un cadre qui assure la neutralité, et le caractère scientifique et objectif des travaux réalisés. Le champ couvert est assez large, allant des politiques et problèmes sociaux et médico-sociaux aux questions de logement, d'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration, d'insertion des personnes en difficulté ou des personnes handicapées, à la dimension sociale des problèmes sanitaires.

Néanmoins, la particularité de ces différents textes réglementaires est qu'ils ne définissent pas un modèle spécifique de mise en œuvre de plateforme de l'observation sociale. De ce fait, la mise en œuvre de ces préconisations en matière de plateformes de l'observation sociale prend des formes différentes selon les régions métropolitaines.

e) Benchmark issu des pratiques régionales en matière de plateforme de l'observation sociale

Ainsi, il n'existe pas un modèle unique de plateforme de l'observation sociale dans les régions qui en disposent[18] ; si le pilotage des plateformes reste confié aux préfets et par délégation aux Dreets/Drieets, les plateformes diffèrent à la fois dans leur ambition, leur fonctionnement et leurs modalités de portage.

Tout d'abord, l'appellation des plateformes diffère selon les régions : « plateforme de l'observation sanitaire et sociale », « réseau d'observation sociale et sanitaire », « dispositif régional d'observation sociale », ce qui peut préfigurer leur périmètre respectif d'intervention.

Ensuite, les documents constitutifs de la plateforme, s'ils existent, ne sont pas les mêmes (charte, convention). Enfin, la mise en œuvre de l'animation de la plateforme varie également. Dans certains cas, elle est réalisée en interne à la Dreets, dans d'autres cas elle est externalisée soit auprès de structures dédiées à l'observation sociale (ORS/OR2S, CREAI), soit auprès de prestataires locaux.

L'éventail des partenariats fluctue également en fonction du contexte local ainsi que du degré d'accessibilité aux informations échangées et aux données produites, allant d'une restriction aux participants du réseau à une ouverture plus large.

Enfin en matière de livrables, les situations sont aussi hétérogènes selon les régions. Certaines plateformes mettent en place des événements (groupe de travail, atelier, journée thématique)

[17] https://corse.dreets.gouv.fr/sites/corse.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire-2.pdf
[18] Actuellement, il existe 11 plateformes actives en France métropolitaine et une en cours de lancement.

qui peuvent donner lieu à la diffusion d'études ou de travaux réalisés par les partenaires. La plateforme peut aussi donner lieu à la diffusion de tableaux de bord (exemple : baromètre social annuel) ou encore de données statistiques à des niveaux plus ou moins fins. Ces dernières pouvant être reprises notamment dans un outil de datavisualisation.

Enfin, le site de portage des plateformes est variable. Il peut prendre la forme d'un site dédié à la plateforme, d'une page sur le site de la Dreets, d'un portage sur l'interface Géoclip, ou encore d'une page dédiée sur le site de l'organisme assurant l'animation (ORS/OR2S …)[19].

f) Une absence de plateforme en Île-de-France, mais de nombreux observatoires au niveau local …

Si l'Île-de-France n'est pas dotée à proprement parler d'une plateforme de l'observation sociale, elle regroupe en son sein de nombreux observatoires locaux.

Il existe en effet plusieurs structures et observatoires portant sur le champ du social et du sanitaire sur l'ensemble du territoire : l'observatoire régional de santé (ORS), le comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) d'Île-de-France, le centre régional d'étude, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) d'Île-de-France, le pôle « observation sociale » du 115, la Ctrad (cellule technique de réflexion et d'aide à la décision des caisses d'allocations familiales franciliennes), l'observatoire des données sociales en Seine-Saint-Denis (ODDS), l'Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées (OFPRUH) de la Drihl, l'Observatoire des Agences régionales de santé ...

Dans un autre registre, il existe à l'échelle régionale différentes instances partenariales dont certaines missions peuvent s'apparenter à ce qui est attendu des plateformes évoquées plus haut.

C'est par exemple le cas du Comité régional pour l'emploi (CRPE, anciennement Comité régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation professionnelles - CREFOP), et plus globalement des comités pour l'emploi déployés à différents échelons territoriaux (départemental, infra-départemental). Ces comités, créés dans le cadre de la loi pour le plein emploi promulguée le 18 décembre 2023, traduisent la volonté de renforcer la coordination des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion autour de plusieurs objectifs, dont certains, comme celui de l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, sont très proches des problématiques sociales qui font l'objet de ces réflexions.

Dans le même registre, mais à une échelle plus restreinte, les programmes régionaux comportent des volets d'observation et de veille plus ou moins développés (plan régional santé

[19] Exemples de sites :
- Auvergne-Rhône-Alpes : https://www.pfoss-auvergne-rhone-alpes.fr/
- Bourgogne-Franche-Comté : transnum-v2.ac-dijon.fr/wordpress/ross/
- Bretagne : GéoPlatoss - Bretagne
- Centre-val de Loire : https://observationsociale-centre.org/
- Hauts-de-France : https://www.pf2s.fr/
- Normandie : Néo - Normandie études observation
- Provence-Alpes-Côte d'azur : Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur - DROS : présentation du dispositif
- Pays de la Loire : Plateforme d'observation des solidarités des Pays de la Loire - DREETS

au travail - PRST, plan régional d'insertion des travailleurs handicapés – PRITH, programme régional de santé des ARS).

g) … complétés par des données produites par l'échelon national (Drees, Cnaf) à une échelle départementale voire communale

Enfin, l'analyse de la conjoncture sociale peut s'appuyer sur les informations transmises par les administrations nationales (Insee, Drees, Cnaf) à une échelle régionale, départementale et parfois communale.

La Drees transmet ainsi un grand nombre d'indicateurs au niveau régional et départemental sur le champ de la cohésion sociale au travers de trois principaux canaux[20], à savoir les indicateurs sociaux départementaux, les panoramas statistiques et l'outil Vilas.

Les **indicateurs sociaux départementaux (ISD)** sont des indicateurs départementaux annuels multi-sources relatifs à différentes dimensions des politiques publiques. Cela recoupe des indicateurs de contexte, des indicateurs relatifs à l'enfance et la jeunesse en danger ; des indicateurs relatifs aux personnes en situation de handicap ; des indicateurs relatifs à l'insertion sociale et minima sociaux ; des indicateurs relatifs aux personnes âgées et des indicateurs financiers.

Les panoramas statistiques cohésion sociale – travail emploi constituent un recueil annuel de données départementales et régionales sur les différentes dimensions de la cohésion sociale et de l'insertion, concernant à la fois les publics et les établissements.

L'**outil Vilas** a été conçu en concertation avec des représentants des collectivités locales à compétence départementale ainsi que la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), afin de favoriser l'accès et l'appropriation des données sur l'action sociale départementale, pour la plupart produites par ces collectivités et transmises régulièrement à la Drees.

Enfin, sur le site Open data de la Cnaf sont disponibles des données statistiques mensuelles ou annuelles, homogènes, qui permettent de décrire la situation des allocataires de la Caf. Les données sont disponibles à des niveaux allant de l'échelon régional à la maille communale. La situation est observée avec suffisamment de recul (6 mois) pour être considérée comme stable.

[20] Des réflexions sont d'ailleurs en cours à propos de ces canaux de diffusion, en termes de modalités de construction, de complémentarité, ou de diffusion, ce qui pourrait conduire à faire évoluer la nature et le format des données diffusées par la Drees.

***

Si aujourd'hui les informations utiles pour l'observation sociale sont assez largement disponibles, les utilisateurs peuvent se heurter à une forme de complexité liée notamment à la multiplicité des sources, des calendriers, des définitions, des mailles géographiques pertinentes, etc.

L'analyse de la conjoncture sociale gagnerait probablement à pouvoir s'appuyer sur des indicateurs harmonisés, clairement définis, cohérents entre les territoires et plus aisément accessibles.

II. Du fonctionnement du groupe de travail à l'identification des indicateurs du tableau de bord

a) Objectifs du groupe de travail

Afin de répondre à ces besoins, le CRIES a proposé de constituer un groupe de travail qui sera composé à la fois des producteurs et utilisateurs des données statistiques. Le groupe doit réaliser une analyse des outils statistiques déjà en place et proposer un nouvel outil (sous la forme d'un tableau de bord).
Les objectifs du groupe de travail sont les suivants :

- partager les expériences des participants en matière de suivi de la conjoncture sociale et les usages ;
- recenser l'existant (sources et indicateurs) ;
- déterminer les échelons géographiques d'analyse et de comparaison entre les territoires ;
- statuer sur la périodicité de mise à jour ;
- s'accorder sur une liste restreinte d'indicateurs pertinents pour chaque thématique du champ social, à la fois conjoncturels (permettant de suivre les évolutions sur une courte période, en général infra-annuelle et rapidement disponible) et structurels ;
- proposer une maquette de tableau de bord de suivi de la situation sociale ;
- in fine proposer des pistes et, dans la mesure du possible, formuler des recommandations sur les modalités de mise en œuvre et d'actualisation de ce tableau de bord ainsi que sur sa communication / son animation.

La question de l'accès aux données pour la production des nouveaux indicateurs pourra également être explorée par le groupe de travail.

b) Fonctionnement du groupe de travail

Le groupe de travail est piloté par un comité composé de deux animatrices et quatre rapporteurs.

La coordination et l'animation du groupe de travail ont été assurées par deux représentants des services des conseils départementaux, celui des Yvelines (Marie Hamelin) et celui de Seine-Saint-Denis (Mirjana Pavasovic).
La Drieets (David Hoyrup et Magali Recoules) et la direction régionale de l'Insee Île-de-France (Guilhem Apra et Nathalie Morer) sont les rapporteurs du groupe de travail.

Un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué pour identifier les indicateurs pertinents se devant de figurer dans le tableau de bord de conjoncture sociale. Il a réuni une diversité d'acteurs publics franciliens, à la fois producteurs et utilisateurs de données sociales, en majorité membres du CRIES. Sont ainsi représentés au sein du groupe de travail les sept conseils départementaux franciliens, la Ville de Paris, l'Atelier parisien d'urbanisme, L'Institut Paris

Region, l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Île-de-France, l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, la cellule technique de réflexion et d'aide à la décision des CAF d'Île-de-France (Ctrad), France Travail, les rectorats franciliens, la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France, la Drihl, la Drieets et l'Insee Île-de-France.

Le groupe de travail a été sollicité en amont de la première réunion du groupe de travail dans le cadre d'un premier recensement des indicateurs utilisés ou identifiés comme pertinents. La synthèse de ces indicateurs a permis de mettre en avant que ceux-ci pouvaient être regroupés à travers dix thématiques : contexte socio-démographique, emploi, éducation, logement, santé, enfance et jeunesse en danger, personnes âgées, personnes en situation de handicap, minima sociaux et insertion et développement économique.

La réunion du groupe de travail qui s'en est suivie a permis de présenter deux outils dédiés aux indicateurs sociaux (indicateurs sociaux départementaux (ISD) de l'Insee et datavisualisation d'indicateurs localisés sur l'action sociale (Vilas) de la Drees, outils décrits précédemment dans le rapport). Lors de cette réunion, un bilan du recensement des indicateurs sociaux auquel 13 acteurs publics ont répondu a été dressé, et l'organisation et le fonctionnement des ateliers thématiques ont été définis. Les échanges ont permis de mettre en avant la proximité de certaines thématiques d'indicateurs permettant ainsi de proposer un regroupement des dix thématiques en six.

Au final, six thématiques ont été retenues pour structurer le tableau de bord de conjoncture sociale : « Contexte territorial », « Santé », « Logement, hébergement », « Minima sociaux & insertion », « Enfance, famille, jeunesse en danger » et « Autonomie » (regroupant personnes âgées et personnes en situation de handicap).

Ce sont également ces six thématiques qui ont structuré les ateliers thématiques mis en place au 1er semestre 2025 pour identifier, pour chacune des thématiques, les indicateurs devant figurer dans le tableau de bord de conjoncture sociale.

Trois ateliers, chacun espacés de deux mois, ont ainsi eu lieu, avec deux thématiques par atelier (une majeure sur 1h30 et une mineure sur 30 minutes). Lors de chaque atelier, l'ensemble des membres du groupe de travail ont été invités à travailler par demi-groupe sur l'une des deux thématiques (dite majeure) pour identifier les indicateurs à retenir, puis à échanger sur la seconde thématique sur la base des indicateurs pré-sélectionnés par le premier groupe.

L'animation des ateliers a été confiée à des référents, experts de la thématique qu'ils animent. Les référents avaient pour mission de faire converger vers une liste restreinte d'indicateurs sur sa thématique, sur la base du recensement des indicateurs utilisés ou souhaités par les acteurs publics régionaux. Ce recensement était plus détaillé que celui initié au début des travaux du groupe de travail. Il visait à caractériser chacun des indicateurs sur son élaboration (définition, champ, mode de calcul, sources, millésimes), son délai de mise à disposition, le niveau géographique souhaité (celui-ci pouvant être différent de celui disponible), et ses avantages et limites. Lors des ateliers, les référents ont présenté une synthèse de ce recensement, distinguant

les indicateurs fréquemment cités, de ceux plus rarement. Cette synthèse a permis de converger rapidement vers un consensus sur les indicateurs incontournables et les échanges se sont axés sur ceux à intégrer dans la liste en complément.

Les ateliers ont ainsi permis d'aboutir à une liste restreinte d'indicateurs pertinents par thématique, en écartant les moins utilisés, ou les plus difficiles à mobiliser. Dans cette idée, une liste complémentaire d'indicateurs dits « idéaux » (intéressants mais non disponibles immédiatement) est également établie. Une attention particulière a été portée à ne retenir que des indicateurs statistiques, et non des données de gestion non consolidées.

La liste finalisée des indicateurs proposés pour chacune des six thématiques ainsi que leurs caractéristiques a fait l'objet d'une restitution auprès de l'ensemble des membres du groupe de travail à l'automne 2025, avant une présentation en bureau du CRIES, puis lors de l'Assemblée plénière du CRIES. La réunion de restitution a également été l'occasion de discuter des préconisations du groupe de travail (au-delà de la liste des indicateurs du tableau de bord).

Les référents des six thématiques sont :

- Contexte territorial : François Dubujet (Insee Île-de-France), Saïd Benabdallah et Paul-Olivier Gasq (Rectorat de Versailles)
- Enfance, famille, jeunesse en danger : Luc Guibard, Youssouf El-Bechir (Ctrad) et Gaëlle Tassé (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis)
- Autonomie : Alain Michault (ARS Île-de-France) et Cécile Chartier (Conseil départemental du Val de Marne)
- Logement, hébergement : Romain Parent (DRIHL) et Antoine Gola (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis)
- Santé : Alain Michault (ARS Île-de-France) et Valérie Feron (ORS Île-de-France)
- Minima sociaux & insertion : Clément Boisseuil (Apur) et Luc Guibard, Youssouf El Bechir (Ctrad)

c) Restitution des principaux débats

Lors des différentes réunions du groupe de travail, en séance plénière ou lors des ateliers qui ont permis d'identifier les indicateurs à retenir pour le tableau de bord de conjoncture sociale, certaines problématiques sont ressorties de façon saillante, à plusieurs occasions. Elles font l'objet d'une restitution synthétique ci-après. Pour autant, si les débats sont ici retranscrits problématique par problématique, ces sujets complexes s'articulent entre eux.

Quel public cible pour le tableau de bord ?

La mise en place d'un groupe de travail du CRIES sur le fait de disposer d'un tableau de bord de conjoncture sociale retrace un besoin large, qui va du grand public aux décideurs publics, sans oublier les services métiers des différentes administrations en charge des sujets de cohésion sociale et de leurs services statistiques. Le niveau de présentation du tableau de bord s'avère en conséquence différencié selon l'utilisateur final.

Les discussions ont convergé vers une approche différenciée, proposant la création de deux outils distincts, afin d'adapter le format et le contenu du tableau de bord à ses utilisateurs finaux :

1. Un outil synthétique, destiné au grand public et aux dirigeants : un document facilement utilisable, clé en main pour une compréhension d'ensemble de la situation sociale de la région, avec des chiffres clés. La maille la plus fine serait alors le département.
2. Un outil complet, ciblant les équipes statistiques des collectivités, services déconcentrés, para public… L'objectif serait alors un outil détaillant les indicateurs par thématique, avec des fiches techniques sur les modalités de calcul. La maille la plus fine serait alors la commune permettant de disposer des indicateurs selon le maillage territorial d'intervention publique. Il pourrait alors être envisagé de fournir les bases de données utilisées pour les utilisateurs qui souhaitent approfondir, ou indiquer un contact pour la transmission des données.

Quelle maille géographique ?

Le choix de la maille géographique pertinente a été évoqué à de multiples reprises. Nombre d'indicateurs sont disponibles à l'échelle départementale, ce qui permettrait de constituer le tableau de bord synthétique évoqué plus haut.
Cependant, la multiplicité des zonages possibles et pertinents, selon les usages possibles (région, départements, EPCI-EPT, académies, comité local pour l'emploi…), nécessiteraient de disposer d'une information à la maille géographique la plus fine possible.
Plusieurs membres ont ainsi exprimé la volonté de disposer des indicateurs à une échelle infra-départementale, idéalement communale ou d'arrondissement, pour mieux s'adapter aux politiques locales et reconstituer les maillages d'intervention publique.

Si la statistique à la maille communale apparaît effectivement pertinente, elle s'avère aussi plus lourde à gérer, et soulève des questions complexes, notamment dans le cas d'indicateur de taux ou de ratio, mais surtout en matière de gestion du secret statistique ou de robustesse de l'information.
Dans le cas où la diffusion de données à des échelles très fines est limitée (sujets sensibles, populations restreintes), l'utilisation de données floutées/arrondies ou le « blanchiment » des données ont été évoqués.
Par ailleurs, dans le cas où la donnée est collectée, mais n'a pas été traitée pour être diffusée au maillage d'intérêt, une action auprès du producteur de l'indicateur pourrait être entreprise pour étudier la faisabilité d'une mise à disposition à un tel niveau géographique.

Quelle fréquence d'actualisation ?

La notion de « conjoncturel » a elle-même fait l'objet de discussions. Il s'agit de déterminer si les indicateurs doivent être disponibles à une fréquence rapprochée (mensuelle ou trimestrielle) ou annuelle, mais avec une actualisation rapide. Si certains membres utilisent principalement des données annuelles, d'autres souhaitent des mises à jour trimestrielles pour un suivi plus dynamique.
Les indicateurs retenus par le groupe de travail font état d'indicateurs à la fois conjoncturels lorsqu'ils sont disponibles (mises à jour rapides, infra-annuelles) et structurels (éclairant les tendances de long terme).
Au-delà de ces questions, il ne paraît pas réaliste d'envisager une actualisation « au fil de l'eau », c'est-à-dire dès la diffusion des indicateurs actualisés. Le groupe de travail propose une actualisation annuelle de tous les indicateurs disponibles à la date de réalisation de production du tableau de bord.

Quel format de restitution ?

La forme du livrable final a fait l'objet d'une réflexion approfondie, au-delà d'un simple tableau de bord statique. Le format de restitution du tableau de bord de conjoncture sociale est fortement dépendant de l'outil final réalisé. Les membres ont ainsi évoqué la construction d'un tableau de bord « prêt à l'emploi », sous forme d'un document téléchargeable, voire d'un outil numérique avec une présentation dynamique (datavisualisation, cartographie, filtres envisageables…) et une possibilité de télécharger un document synthétique, ce qui sous-tend la constitution d'une base de données.

Quelles modalités de diffusion ?

La forme du livrable final joue sur les modalités de diffusion. Ainsi, un tableau de bord statique pourrait être diffusé ou mis en ligne sur les sites internet des différents acteurs. Un outil dynamique de datavisualisation nécessiterait, quant à lui, la création d'un site internet dédié, ou d'envisager un hébergement sur un site existant. Dans ce cas, quel acteur pourrait héberger le tableau de bord et est-il envisageable de le publier concomitamment sur plusieurs sites institutionnels ?

Quels moyens ?

Quelle que soit la forme du livrable retenu, la réflexion sur la constitution du tableau de bord devra inclure celle sur les moyens humains, techniques, voire financiers nécessaires à sa mise en place et à sa pérennisation.
L'investissement peut se révéler potentiellement lourd pour les acteurs qui prendraient en charge le livrable (conception, coordination, relances, vérifications, mise en ligne, SAV…). Un engagement fort des directions des acteurs publics serait alors incontournable. Au-delà de cet engagement, la coordination entre les différents acteurs nécessitera probablement la mise en place de convention(s) entre administrations responsables, mais également avec les producteurs

des indicateurs. Cette « contractualisation » s'avérera indispensable pour maintenir une dynamique et un engagement autour de l'outil et s'assurer de sa pérennité.
Enfin, les membres soulignent les coûts budgétaires directs (mise à disposition d'agents déjà occupés à d'autres tâches) et indirects (création d'un site, logiciels ad hoc…) dans un contexte budgétaire très contraint.

d) Les indicateurs retenus

De 15 à 20 indicateurs ont été retenus par thématique. Si la majorité d'entre eux sont disponibles et peuvent être d'ores et déjà être intégrés dans le tableau de bord, certains ont été classés comme « idéaux » et ne peuvent en faire partie sans travaux préalables complémentaires. Cela regroupe :

- des indicateurs non existants à ce jour, mais jugés importants ;
- des indicateurs existants, mais non diffusés ou à une maille géographique trop élevée ou à une fréquence rare,
- des indicateurs existants, qui compléteraient des indicateurs déjà retenus.

Ce dernier cas s'explique par le souhait de limiter le nombre d'indicateurs en vue d'établir un document synthétique (par ex : les effectifs sous-jacents aux taux présentés).

Au final, le nombre d'indicateurs par thématique est le suivant :

- Autonomie (20 indicateurs + 8 indicateurs « idéaux »)
- Contexte territorial (15 indicateurs + 2 indicateurs « idéaux »)
- Enfance, famille, jeunesse en danger (15 indicateurs + 12 indicateurs « idéaux »)
- Logement, hébergement (18 indicateurs + 4 indicateurs « idéaux »)
- Minima sociaux & insertion (12 indicateurs + 3 indicateurs « idéaux »)
- Santé (14 indicateurs + 4 indicateurs « idéaux »)

Les tableaux avec le détail des indicateurs se trouvent en annexe 3 ainsi que la liste des indicateurs idéaux (annexe 4).

Tableaux synthétiques des indicateurs retenus

AUTONOMIE

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Cadrage	**Part de personnes de 60 ans et plus**	Mesurer la part des personnes âges de 60 ans et plus	Part des 60 ans et plus	Commune	N+2
Cadrage	**Indice de vieillissement**	Mesurer le vieillissement de la population et le rapport inter générationnel	L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 60 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.	Commune	N+2
Cadrage	**Part de personnes de 75 ans et plus, vivant seules**	Recenser les personnes âgées en situation d'isolement social	Part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules	Commune	N+2
Cadrage	**Taux de pauvreté des personnes âgées de 60 à 74 ans**	Mesurer la pauvreté des personnes âgées	Part de personnes âgées entre 60 et 74 ans vivant sous le seuil de pauvreté	Commune	N+3
Cadrage	**Taux de pauvreté des personnes âgées de 75 ans et plus**	Mesurer la pauvreté des personnes âgées	Part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant sous le seuil de pauvreté	Commune	N+3
Personnes Âgées	**Taux de personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie en établissement (APAE) (60 ans et plus)**	Informer du taux de bénéficiaires d'une aide pour perte d'autonomie	Nombre de bénéficiaires de l'APAE rapporté à la population de 60 ans et plus	Département	N+2
Personnes Âgées	**Taux de personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APAD) (60 ans et plus)**	Informer du taux de bénéficiaires d'une aide pour perte d'autonomie	Nombre de bénéficiaires de l'APAD rapporté à la population de 60 ans et plus	Département	N+2
Personnes Âgées	**Taux de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) de GIR 1 et 2 (Groupe iso-ressources)**	Avoir un focus sur les dépendances sévères (GIR 1 + 2) Évaluer la part de personnes nécessitant un accompagnement pour le maintien à domicile	Part des bénéficiaires de l'APA de GIR 1 et 2	Département	N+2
Personnes Âgées	**Projection de la part de la population en risque de perte d'autonomie à l'horizon de 2035 (à l'horizon de 10 ans)**	Anticiper les évolutions démographiques et leurs conséquences opérationnelles	Rapport entre le nombre de personnes de 60 ans et plus en risque de perte d'autonomie à horizon 2035 et le nombre total de seniors de la même classe d'âge	Département	N+1
Personnes Âgées	**Bénéficiaires de l'Aide sociale à l'hébergement (ASH), en % du nombre de places d'hébergement pour personnes âgées**	Aide sociale à l'hébergement	Taux de résidents bénéficiant de l'ASH	Département	N+2

AUTONOMIE

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Personnes Âgées	**Nombre de places en Établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) ou en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), rapporté à la population de 75 ans et plus**	Décrire l'offre d'hébergement pour les personnes âgées par type de structure	Nombre de places installées en EHPA ou en EHPAD, pour 1000 personnes de 75 ans et plus	Département	N+18 mois
Personnes Âgées	**Nombre de places en Résidences autonomie rapporté à la population de 75 ans et plus**	Décrire l'offre d'hébergement pour les personnes âgées autonomes	Nombre de places installées pour 1000 personnes de 75 ans et plus	Département	N+1
Personnes Âgées	**Taux d'équipement en places de service de soins infirmiers à domicile (SAD & SSIAD)**	Informer du taux d'équipement en places de service de soins infirmiers à domicile	Taux d'équipement en places de service pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus	Département	N+3
Personnes Handicapées	**Taux d'équipement en services pour adultes handicapés**	Mesurer le taux d'équipement pour adultes handicapés	Nombre d'établissements et services pour adultes handicapés rapporté à la population concernée	Département	N+3
Personnes Handicapées	**Taux d'équipement en services pour enfants handicapés**	Mesurer le taux d'équipement pour enfants handicapés enfants	Nombre d'établissements et services pour enfants handicapés rapporté à la population concernée	Département	N+3
Personnes Handicapées	**Taux d'équipement global en établissements d'hébergement (places, y compris accueil de jour) pour enfants et jeunes**	Mesurer la part des hébergements (places, y compris accueil de jour) pour 1000 personnes de moins de 20 ans	Rapport entre le nombre de places installées et le nombre d'ayants droit de moins de 20 ans	Département	N+1
Personnes Handicapées	**Taux d'équipement global en établissements d'hébergement (places, y compris accueil de jour) pour adultes**	Mesurer la part des hébergement (places, y compris accueil de jour) pour 1000 personnes de 20 à 59 ans	Rapport entre le nombre de places installées et le nombre d'ayants droit entre 20 et 59 ans	Département	N+1
Personnes Handicapées	**Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves en milieu scolaire ordinaire (premier et second degrés) (en %)**	Suivre l'évolution des enfants pris en charge	Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés	Intercommunale	N+1
Personnes Handicapées	**Taux de personnes ayant un droit ouvert à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**	Mesure administrative plus large d'une partie des personnes en situation de handicap	Rapport entre le nombre de personnes ayant un droit ouvert par la MDPH et la population par tranche d'âges	Département	N+2
Personnes Handicapées	**Part de bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)**	Mesurer la part de la population du département pouvant être accompagnée dans son accès ou maintien dans l'emploi ou pouvant bénéficier d'adaptions de son poste de travail	Rapport entre les bénéficiaires d'une RQTH et la population active	Département	N+1

CONTEXTE TERRITORIAL

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Démographie	**Taux de croissance annuel moyen de la population**	Indicateur de la dynamique démographique	Taux de croissance annuel moyen de la population entre deux années (intervalle de 6 ans pour le moment, 5 ans à partir du millésime 2027)	Commune	N+2
Démographie	**Population**	Donner la taille de la population au 1er janvier	Nombre d'habitants	Commune	N+2
Démographie	**Répartition des ménages selon leur composition**	Indicateur essentiel sur les ménages	Répartition des ménages selon 5 catégories : personnes seules / couples sans enfant / couples avec enfant(s) / familles monoparentales / autres ménages sans famille	Commune	N+2
Economie	**Nombre trimestriel d'emplois salariés (secteur privé et secteur public confondus)**	Indicateur du dynamisme économique	Nombre de salariés	Regroupement de communes, selon les besoins des différents acteurs (EPCI/EPT, CLPE, autre zonage d'intérêt)	N + 60 jours
Economie	**Nombre trimestriel de défaillances d'entreprises**	Indicateur des difficultés économiques des entreprises	Nombre de défaillances d'entreprises	Département	N + 45 jours
Education	**Part de la population de 15 ans ou plus non scolarisée et sans diplôme qualifiant**	Indicateur de difficultés sociales	Population de 15 ans ou plus non scolarisée et diplômée au plus du brevet des collèges (ou DNB)	Commune	N+2
Emploi	**Demandeurs d'emploi ABC en fin de mois**	Indicateur de difficultés sociales	Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fin de mois	Commune	N + 28 jours
Emploi	**Taux d'emploi des femmes de 25 à 64 ans**	Un taux bas traduit une situation de fragilité (chômage ou inactivité)	Rapport du nombre de femmes actives occupées âgées de 25 à 64 ans à la population des femmes de 25 à 64 ans	Commune	N+2
Emploi	**Taux de chômage localisé**	Indicateur de difficultés sociales	Proportion de personnes au chômage (au sens du BIT, estimé localement) parmi la population active (en emploi ou au chômage)	Département	N+1 trimestre
Revenu	**Taux de pauvreté**	Indicateur de difficultés sociales	Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian national	Commune	N+3
Revenu	**Quartiles de niveau de vie**	Indicateur de difficultés sociales	Valeurs des premier, deuxième (=médiane) et troisième quartile du niveau de vie	Commune	N+3
Revenu	**Intensité de la pauvreté monétaire**	Indicateur de difficultés sociales	Rapport du niveau de vie médian des ménages pauvres sur le seuil de pauvreté	Commune	N+3
Revenu	**Part des revenus d'activité dans le revenu disponible**	Indicateur de difficultés sociales	Part des revenus d'activité dans le revenu disponible	Commune	N+3
Revenu	**Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible**	Indicateur de difficultés sociales	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible	Commune	N+3
Social	**Indice de diversité sociale**	Indicateur de difficultés sociales	Rapport entre le nombre de personnes des catégories cadres et professions intermédiaires et le nombre de personnes des catégories employés et ouvriers	Commune	N+2

ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Cadrage	**Nombre de familles avec enfant(s) selon la composition familiale**	Décrire la situation des familles	Nombre de familles avec enfant(s) selon la composition familiale : familles monoparentales avec 1 ou 2 enfant(s); familles monoparentales avec 3 enfants ou plus; couples avec 1 ou 2 enfant(s); couples avec 3 enfants ou plus	Commune	N+2
Cadrage	**Dénombrement des enfants par tranche d'âges**	Décrire la situation des familles	Dénombrement des enfants par tranche d'âges (moins de 3 ans, de 3 à moins de 6 ans, de 6 à moins de 11 ans, de 11 à moins de 15 ans, de 15 à moins de 18 ans, de 18 à moins de 21 ans)	Commune	N+2
Vulnérabilité des familles	**Part des enfants de moins 21 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus**	Informer sur les situations de vulnérabilité des familles	Nombre d'enfants âgés de moins de 21 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus rapporté à l'ensemble de la population de moins de 21 ans	Commune	N+2
Vulnérabilité des familles	**Part des familles nombreuses couvertes par la Caf sous le seuil de bas revenus**	Informer sur les situations de vulnérabilité des familles	Nombre de familles nombreuses (3 enfants à charge ou plus) à bas revenus couvertes par la Caf rapporté à l'ensemble des familles nombreuses	Commune	N+2
Vulnérabilité des familles	**Taux de pauvreté des familles monoparentales au seuil de 60%**	Informer sur les situations de vulnérabilité des familles	Nombre de familles monoparentales dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté rapporté à l'ensemble des familles monoparentales	Commune	N+3
Modes d'accueil des enfants de moins de trois ans	**Taux de couverture global de l'accueil jeune enfant**	Décrire les modes d'accueil des enfants de moins de trois ans	Nombre de places en accueil collectif et individuel pour les enfants de moins de 3 ans rapporté à la population de moins de 3 ans	Commune	N+3
Modes d'accueil des enfants de moins de trois ans	**Taux de couverture en accueil collectif de l'accueil jeune enfant**	Décrire les modes d'accueil des enfants de moins de trois ans	Nombre de places en accueil collectif rapporté à la population de moins de 3 ans	Commune	N+3
Scolarité	**Taux d'élèves boursiers**	Décrire la situation en matière de scolarité	Taux d'élèves boursiers en collège et en lycée	Département	N+5
Scolarité	**Part des 15-24 ans sans diplôme qualifiant (sans aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges etc.)**	Décrire la situation en matière de scolarité	Part des jeunes de 15-24 ans sans diplôme qualifiant (sans aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges etc.) rapporté sur le nombre de jeunes de 15-24 ans	Commune	N+2
Santé	**Part des moins de 18 ans parmi les personnes ayant eu une prescription d'antidépresseurs**	Appréhender l'état psychique des jeunes	Poids des moins de 18 ans en termes de délivrances d'antidépresseurs par rapport à l'ensemble de la population toutes classes d'âge confondues	Département	N+1
Mesures d'aide sociale à l'Enfance (ASE)	**Taux de mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE) : part des 0-21 ans concernés par une mesure ASE par rapport à la population des 0-21 ans**	Identifier les mineurs et jeunes majeurs vulnérables pris en charge dans les territoires	Part des 0-21 ans concernés par une mesure d'ASE par rapport à la population générale des 0-21 ans	Département	N+2
Mesures d'aide sociale à l'Enfance (ASE)	**Nombre de mesures de milieu ouvert et des mesures d'accueil parmi les mesures ASE (aide sociale à l'enfance) concernant des mineurs**	Dénombrer les mesures de milieu ouvert et les mesures d'accueil parmi les mesures ASE concernant des mineurs	Nombre de mineurs avec une mesure de milieu ouvert et nombre de mineurs avec une mesure	Département	N+2
Mesures d'aide sociale à l'Enfance (ASE)	**Nombre de mesures ASE (aide sociale à l'enfance) pour des jeunes majeurs (18-21 ans)**	Dénombrer les mesures de milieu ouvert et les mesures d'accueil parmi les mesures ASE concernant des mineurs	Nombre de jeunes majeurs (18-21 ans) avec une mesure APJM (Accueil provisoire jeune majeur) et nombre de jeunes majeurs avec une mesure AEDJM (Accompagnement éducatif à domicile des jeunes majeurs)	Département	N+2

ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Profils d'aide sociale à l'Enfance (ASE)	**Part des mineurs avec une notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) parmi les enfants accueillis en établissement de l'aide sociale à l'enfance (ASE)**	Mettre en avant la double vulnérabilité ASE/handicap	Part des mineurs avec une notification MDPH parmi les enfants accueillis dans des Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) de l'ASE	Département	N+4
Profils d'aide sociale à l'Enfance (ASE)	**Part des mineurs non accompagnés (MNA) et jeunes majeurs (anciennement MNA) parmi les 0-21 ans avec une mesure ASE (aide sociale à l'enfance)**	Identifier le poids des MNA dans les mesures ASE	Part des MNA et jeunes majeurs (anciennement MNA) parmi les 0-21 ans avec une mesure ASE	Département	N+2

LOGEMENT, HÉBERGEMENT

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Cadrage	**Logements suroccupés**	Mesurer l'adéquation de la taille des logements par rapport à la composition des ménages sur un territoire	Rapport entre le nombre de logements considérés comme suroccupés et le nombre total de logements des résidences principales	Commune	N+2
Cadrage	**Nombre de logements sociaux en service**	Mesurer l'évolution du parc de logements sociaux sur un territoire	Nombre de logements conventionnés ou non, déclarés par les organismes bailleurs OPH (offices publics de l'habitat), ESH (entreprises sociales pour l'habitat), les SEM (sociétés d'économie mixte), les organismes agréés et la Foncière logement. Les logements non conventionnés des SEM ne sont pas comptabilisés dans les résultats présentés ici.	Commune	N+2
Cadrage	**Statut d'occupation (propriétaire, locataire privé, locataire social)**	Mesurer la répartition du statut d'occupation des ménages sur un territoire	Stock annuel de logement, sa répartition par catégorie de logement (social, privé), par type d'habitat et par taille d'unité urbaine ainsi que la proportion des locataires et des propriétaires occupants	Commune	N+2
Hébergement	**Places ouvertes en hébergement généraliste**	Mesurer l'offre d'hébergement sur un territoire	Nombre et localisation des places ouvertes en hébergement généraliste (CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), CHU (centre d'hébergement d'urgence), CHS (centre d'hébergement spécialisé) et assimilés)	Commune	N+6 mois
Hébergement	**Nuitées en hébergement hôtelier**	Mesurer l'offre d'hébergement sur un territoire	Nombre et localisation des places de nuitées hôtelières de droit commun financées par l'État	Commune	N+6 mois
Hébergement	**Places ouvertes dans le cadre du dispositif national d'accueil**	Mesurer l'offre d'hébergement sur un territoire	Nombre et localisation des places ouvertes dans le cadre du dispositif national d'accueil (CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile), HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, CPH (Centre Provisoire d'Hébergement), assimilés)	Commune	N+6 mois
Hébergement	**Places ouvertes en logement adapté et en intermédiation locative**	Mesurer l'offre de logements adaptés sur un territoire	Nombre et localisation des places ouvertes en logement adapté (FJT (foyers de jeunes travailleurs), RS (résidences sociales), FTM (foyers de travailleurs migrants) non transformés, pensions de famille) et intermédiation locative (Solibail, Louer Solidaire)	Commune	N+6 mois
Hébergement	**Personnes bénéficiaires du RSA sans logement stable ou hébergées**	Mesurer le besoin en hébergement des personnes sans-abris ou en difficulté sociale sur un territoire	Nombre de personnes bénéficiaires du RSA déclarées sans logement stable ou hébergées	Commune	N+6 mois

LOGEMENT, HÉBERGEMENT

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Accès et maintien dans le logement	**Part de demandes pour une attribution de logement locatif social**	Mesurer la pression sur la capacité d'accueil du parc de logement social sur un territoire	Nombre de demandes de logements sociaux au 31 décembre de l'année pour une attribution sur l'année	Commune	N+6 mois
Accès et maintien dans le logement	**Part des ménages prioritaires parmi les demandeurs d'un logement locatif social**	Mesurer le besoin en logement des ménages les plus précaires sur un territoire	Nombre de demandes de logements sociaux actives pour les ménages reconnus prioritaires au titre du Dalo (droit au logement opposable) et les ménages labélisés par l'État, les SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) ou une commission partenariale au titre de l'article L.441-1 du CCH, rapporté au nombre de demandes d'un logement locatif social	Commune	N+6 mois
Accès et maintien dans le logement	**Part des attributions d'un logement locatif social pour les ménages prioritaires parmi les attributions totales de logements sociaux**	Mesurer le respect des objectifs d'attributions au profit des ménages reconnus prioritaires	Nombre d'attributions de logements sociaux pour des ménages reconnus prioritaires au titre du Dalo (droit au logement opposable) et les ménages labellisés par l'État, les SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) ou une commission partenariale au titre de l'article L.441-1 du CCH parmi le nombre total d'attribution de logements sociaux	Commune	N+6 mois
Accès et maintien dans le logement	**Nombre de concours à la force publique exécutés pour des ménages menacés d'expulsion**	Mesurer le besoin en logement des ménages les plus précaires sur un territoire	Nombre de concours à la force publique accordés ou exécutés pour des ménages menacés d'expulsion	Département	N+6 mois
Accès et maintien dans le logement	**Nombre de personnes allocataires d'une aide au logement**	Mesurer le besoin en logement des ménages les plus précaires sur un territoire	Nombre de personnes allocataires d'une aide au logement de la CAF	Commune	N+6 mois
Conditions de logement	**Part des ménages allocataires d'une aide au logement dont le taux d'effort logement est > à 40%**	Mesurer la part du logement dans le budget des ménages	Rapport entre le coût du logement, déduction faite des allocations logement, et les revenus des ménages	Commune	N+6 mois
Conditions de logement	**Loyer moyen du parc social pour les baux signés au cours de l'année**	Mesurer l'évolution du loyer moyen dans le parc social sur un territoire	Moyenne des montants des loyers rapportés à la surface utile déclarée des logements dans le parc social pour les baux signés au cours d'une année	Commune	N+2
Conditions de logement	**Loyer moyen du parc privé pour les nouveaux entrants au cours de l'année**	Mesurer l'évolution du loyer moyen dans le parc privé sur un territoire	Moyenne des montants des loyers rapportés à la surface déclarée du logement dans le parc privé pour les nouveaux emménagés dans l'année (hors renouvellement de bail)	Commune	N+1
Conditions de logement	**Evolution des prix de vente des logements collectifs anciens**	Mesurer la dynamique du marché immobilier privé sur un territoire	Evolution du prix moyen au m² des biens vendus dans l'année	Commune	N+2
Conditions de logement	**Taux de mobilité dans le parc social**	Mesurer l'évolution de la mobilité résidentielle des ménages sur un territoire	Emménagements dans les logements proposés à la location depuis un an ou plus, rapportés au nombre de logements proposés à la location depuis un an ou plus.	Commune	N+2

MINIMA SOCIAUX ET INSERTION

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Cadrage	**Répartition par genre (Femmes/Hommes) du responsable du dossier parmi les foyers bénéficiaires de la CAF (RSA, prime d'activité et AAH)**	Dresser le profil de l'ensemble des bénéficiaires (RSA, prime d'activité et AAH)	Répartition par genre (Femmes/Hommes) du responsable du dossier parmi les foyers bénéficiaires de la CAF(RSA, prime d'activité et AAH)	Commune	N+6 mois
Cadrage	**Répartition par tranches d'âges du responsable du dossier parmi les foyers bénéficiaires de la CAF (RSA, prime d'activité et AAH)**	Dresser le profil de l'ensemble des bénéficiaires (RSA, prime d'activité et AAH)	Répartition par tranches d'âges (Moins de 26 ans; 26-49 ans; 50 ans et plus) du responsable du dossier parmi les foyers bénéficiaires de la CAF (RSA, prime d'activité et AAH)	Commune	N+6 mois
Minima sociaux et insertion	**Part de la population couverte par le revenu de solidarité active (RSA)**	Mesurer la couverture du RSA	Part des personnes vivant dans un foyer couvert par le RSA au sein de l'ensemble de la population	Commune	N+6 mois
Minima sociaux et insertion	**Part des sorties positives du revenu de solidarité active (RSA)**	Suivre les allocataires du RSA	Taux de sorties positives du RSA (Part des sorties positives (ressources trop élevées) du RSA parmi l'ensemble des sorties observées sur la période considérée)	Commune	N+6 mois
Minima sociaux et insertion	**Part de la population couverte par la prime d'activité**	Suivre les allocataires de la prime d'activité pour mesurer les retours en emploi notamment	Part des personnes vivant dans un foyer couvert par la prime d'activité au sein de l'ensemble de la population	Commune	N+6 mois
Minima sociaux et insertion	**Part de la population couverte par l'allocation aux adultes handicapés (AAH)**	Suivre les bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés (AAH)	Part des personnes bénéficiaires de l'AAH parmi la population de 20-65 ans	Commune	N+6 mois
Minima sociaux et insertion	**Part des foyers allocataires dépendants à plus de 50% des prestations versées par la Caf**	Mesurer la part des prestations dans les revenus des allocataires de la Caf	Part des foyers dont les ressources dépendent à plus de 50% des prestations sociales et familiales parmi l'ensemble des foyers allocataires de la Caf	Commune	N+6 mois
Minima sociaux et insertion	**Part des allocataires de l'allocation solidarité spécifique (ASS) dans la population âgée de 15 à 64 ans**	Suivre les allocataires de l'ASS	Part des allocataires de l'allocation solidarité spécifique (ASS) parmi la population âgée de 15 à 64 ans	Département	N+2
Minima sociaux et insertion	**Part de la population âgée de 65 ans ou plus couverte par le minimum vieillesse**	Mesurer l'ampleur de la pauvreté parmi les seniors	Part de la population couverte par le minimum vieillesse (ASV (allocation de solidarité aux personnes âgées) et ASPA (allocation supplémentaire vieillesse)) parmi l'ensemble de la population âgée de 65 ans ou plus)	Département	N+1
Insertion des jeunes	**Part des jeunes accompagnés par la mission locale**	Suivre l'activité des missions locales	Part des jeunes accompagnés en mission locale parmi l'ensemble de la population âgée de 16 à 25 ans	Département	N+6 mois
Insertion des jeunes	**Part des jeunes NEET (personnes ni en emploi, ni en études)**	Suivre la situation sociale des jeunes en besoin d'accompagnement pour l'insertion	Nombre de NEET parmi l'ensemble de la population âgée de 16 à 25 ans	Commune	N+2
Insertion des jeunes	**Part des bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)**	Mesurer le nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH	Part des bénéficiaires de l'AEEH parmi les moins de 20 ans	Commune	N+6 mois

SANTÉ

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Cadrage	**Part des médecins généralistes de 60 ans ou plus**	Indicateur permettant d'anticiper sur 10 ans les risques de manque de médecins. Le choix du critère d'âge à 60 ans est justifié car il faut 10 ans pour former un médecin généraliste	Rapport entre le nombre de médecins généralistes libéraux en exercice au cours de l'année N-1, âgé de 60 ans ou plus et le nombre total de médecins généralistes libéraux en exercice au cours de cette même année	Commune	N+1
Cadrage	**Taux de bénéficiaires assurance maladie ayant un médecin traitant**	Mesurer la part des bénéficiaires de l'assurance maladie ayant un médecin traitant Évaluer la proportion de personnes éloignées des formalités de la sécurité sociale et de l'accès aux soins Il peut illustrer également une problématique de désertification médicale et/ou une problématique d'accès aux soins compte tenu des règles de remboursements lorsqu'un patient ne bénéficie pas d'un accès à un médecin traitant.	Rapport entre le nombre de bénéficiaires de plus de 16 ans ayant un médecin traitant et le nombre de résidents du territoire concerné	Commune	N+1
Offre de soin	**Densité des médecins généralistes (MG) libéraux du secteur 1, hors ceux ayant un mode d'exercice particulier (MEP)**	Informer de l'offre de soins de ville en médecine générale libérale du secteur 1, hors les MEP	Rapport entre les effectifs de ces médecins et la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins pour 100 000 habitants.	Commune	N+6 mois
Offre de soin	**Poids de l'activité des médecins généralistes en centre de santé (CDS)**	Mesurer l'offre de soins de 1er recours en médecine générale au sein des centres de santé chaque année	Rapport entre le nombre de consultations, visites et téléconsultations des médecins généralistes salariés en CDS et le nombre total de ces mêmes actes réalisés par les MG libéraux et salariés	Commune	N+1
Espérance de vie	**Espérance de vie à la naissance – Hommes**	Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	Nombre moyen d'années qu'un homme peut espérer vivre à la naissance, si les conditions de mortalité par âge observées l'année de référence demeurent inchangées	Département	N+1
Espérance de vie	**Espérance de vie à la naissance - Femmes**	Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	Nombre moyen d'années qu'une femme peut espérer vivre à la naissance, si les conditions de mortalité par âge observées l'année de référence demeurent inchangées	Département	N+1
Mortalité	**Taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) - Hommes**	Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	Le taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence.	Département	N+1
Mortalité	**Taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) - Femmes**	Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	Le taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence.	Département	N+1

SANTÉ

Thématique	Indicateur	Objectif	Définition	Échelle d'analyse	Délai de disponibilité
Mortalité	**Taux standardisé de mortalité prématurée évitable**	Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	Le taux standardisé de mortalité évitable par des actions de prévention est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence, au recensement 2018. Les décès sont classés en âge révolu. L'indicateur est calculé sur trois années. Le taux a une dimension annuelle. La sélection des décès évitables par des actions de prévention se base sur la méthodologie adoptée par Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 2019. Sont retenues les causes de décès que des interventions de santé publique et de prévention primaire efficaces permettraient essentiellement d'éviter. Un seuil de 74 ans a été retenu pour l'ensemble des décès relatifs à la mortalité évitable par la prévention.	Département	N+2
Santé périnatale	**Taux brut de mortalité infantile (moins de 1 an)**	Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants nés vivants et décédés à moins d'un an, et l'ensemble des enfants nés vivants	Département	N+1
Santé périnatale	**Taux de recours à l'IVG (interruption volontaire de grossesse)**	Mesurer le recours à l'IVG Estimer l'accès aux professionnels (médecins) et aux structures (planning familial) des femmes souhaitant effectuer une IVG	Le taux de recours est calculé en rapportant le nombre total d'IVG à l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans.	Département	N+2
CSS	**Proportion de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)**	Évaluer le nombre de personnes vivant en dessous d'un certain seuil de revenus	A partir du 1er novembre 2019, l'ACS et la CMU-C ont fusionné pour former la Complémentaire Santé Solidaire. La complémentaire santé solidaire (CSS) est un dispositif de couverture complémentaire en faveur des personnes modestes.	Département	N+1
Santé environnementale	**Part de la population exposée à un niveau de cumul de nuisances et pollutions environnementales élevé (≥ Niveau 5)**	Cibler les territoires présentant un cumul de nuisances et pollutions environnementales Évaluer les inégalités sociales de santé entre les territoires	Le score est obtenu en combinant différentes données relatives à six composantes environnementales* à enjeux pour la santé, agrégées sur une maille commune de 500 mètres de côté et exprimées dans une échelle mathématique commune (moyenne arithmétique des scores individuels).	Commune	N+2
Natalité	**Taux de natalité**	Indicateur de la dynamique démographique lié à la structure des ménages (présence de couples entre 20 et 40 ans) et à la fécondité	Rapport du nombre de naissances à la population	Commune	N+1 (indicateur départemental et régional)

*: Qualité de l'air : score de composante établi à partir d'un indice multi-polluant normalisé établi pour l'année 2019 par Airparif pour l'élaboration des cartes stratégiques air. Il prend en compte la médiane des moyennes annuelles en PM2,5 de 2015 à 2019, la médiane des dépassements de la valeur limite journalière en PM10 (2015 à 2019) ainsi que la moyenne annuelle en NO_2 pour l'année 2019.

Bruit des transports : score de composante établi à partir d'un potentiel de risque sanitaire (nombre moyen d'années de vie en bonne santé perdu) estimé par Bruitparif à partir des niveaux de bruit des transports (route, fer, air) en Lden issus de carte stratégique de bruit (CSB 2017) en appliquant les relations dose-réponse et coefficients d'incapacités associés à la gêne et à la perturbation du sommeil.

Pollution des sols d'origine industrielle : score de composante établi à partir de la localisation des sites recensés dans les deux bases de données suivantes : Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) et Basol, buffer de 100 m considéré autour des sites (Drieat, 2020) et de la densité de sites recensés dans la base de données Basias (Driee, 2012).

Sites industriels : score de composante établi à partir de la localisation des installations classées répondant à la Directive IED en considérant un périmètre d'impact de 1 000 mètres autour des sites (extraction de la base de données de l'inspection des installations classées -S3IC/Drieat- le 20/10/2020)

Qualité de l'eau destinée à la consommation humaine : score établi à partir de l'indice global de qualité de l'eau (4 classes) (ARS, 2019).

Cadre de vie : score de composante établi à partir des trois critères suivants :

- *Carence en espaces verts* : Distance piétonne moyenne de chaque point de la maille à l'espace vert ou boisé ouvert au public, pondérée par la présence d'espaces agricoles, forestiers ou naturels – Sources : MOS 2017, L'Institut Paris Region, 2017
- *Amplification de l'aléa « vague de chaleur »* : score d'aléa ICU nocturne (de 0 à +23) - Source : L'Institut Paris Region, 2017
- *Territoire défavorable à la marche quotidienne* : Score d'accessibilité à pied - Source : L'Institut Paris Region, 2018

Caractéristiques de la population prises comme critères de sensibilité : la proportion des 0-5 ans et des plus de 65 ans (RP Insee 2016), la prévalence des pathologies chroniques (Cartographie des pathologies de l'Assurance maladie) ainsi que la défaveur sociale au travers d'un indice composite (le Fdep). En effet, le développement incomplet des jeunes enfants entraîne une sensibilité accrue aux expositions environnementales, de même la maladie, la vieillesse. Par ailleurs, les « dispositions sociales » conditionnent la capacité de réponse des individus.

III. Préconisations de mise en œuvre

Les trois premières préconisations proposées à l'issue de ces travaux portent sur la mise en œuvre et le format du tableau de bord proposé par le groupe de travail, qui regroupe un ensemble d'indicateurs classés par thématique, avec des indicateurs d'ores et déjà disponibles, et des indicateurs à construire (indicateurs « idéaux »). Elles s'inscrivent dans une logique de montée en charge progressive de l'outil, aussi bien dans sa forme que dans son contenu, afin de garantir la faisabilité et la pérennité des outils mis en place.

Les trois dernières préconisations portent davantage sur la valorisation du tableau de bord produit par le groupe de travail.

a) Préconisation 1 : À court terme, prévoir une phase exploratoire

À court terme, le groupe de travail préconise le lancement d'une phase de test concernant la mise en œuvre du tableau de bord. L'idée est de partir de la liste des indicateurs définie par le groupe de travail et de réfléchir au processus à mettre en œuvre pour parvenir à la production d'un tableau de bord annuel, non dynamique, au niveau départemental (version « beta »).

Ceci nécessite un travail de coordination entre les administrations notamment avec les organismes producteurs de données. Il sera nécessaire d'établir en accord avec les producteurs de données un rétro-planning annuel permettant la production du tableau de bord à échéance fixe dans l'année. Une réflexion devra aussi avoir lieu sur les documents liant les différents acteurs (charte, convention…). Dans ces documents, le processus nécessaire à la production du tableau de bord devra être explicité ainsi que le degré d'implication de chaque acteur. La question de la coordination sera primordiale pour la réalisation du projet.

Par ailleurs lors de l'actualisation annuelle du tableau de bord, une réunion des producteurs de données pourra être prévue pour caler les différentes échéances.

Des réflexions doivent aussi avoir lieu sur le mode de portage du tableau de bord. Le portage doit-il être sur un espace dédié ou bien sur le site des administrations porteuses du projet ? La solution choisie doit permettre à l'outil d'être le plus visible et accessible possible.

Par ailleurs, fort de l'expérience de la Mipes, il serait opportun de tirer les enseignements de la fin de la mission afin de construire un cadre qui puisse assurer une implication durable des

différents acteurs nécessaires à la production du tableau de bord. Des échanges avec les personnes ayant participé à la Mipes pourraient être organisés afin de tirer profit de leurs expériences et voir ce qui peut être mis en place pour que l'implication de chaque acteur perdure dans le temps.

Cette première étape servira de fondation dans les coopérations entre les différents acteurs et dans les développements qui pourront être envisagés par la suite, que ce soit en termes de coûts de coordination (coûts budgétaires …), de construction de nouveaux indicateurs ou encore de déploiement d'une version dynamique du tableau de bord.

b) Préconisation 2 : À moyen terme, la poursuite du travail exploratoire initié par le groupe de travail au cours du mandat

À moyen terme, il est préconisé de poursuivre le travail exploratoire sur deux aspects, à savoir les nouveaux indicateurs à construire et l'ajout d'une dimension dynamique dans le tableau de bord.

D'une part, concernant la production des indicateurs identifiés comme manquants (« indicateurs idéaux ») et jugés utiles pour l'observation sociale, il serait intéressant de poursuivre le travail initié afin de lever les barrières empêchant la production de ces indicateurs.

Pour rappel, quatre motifs pouvaient justifier de mettre les indicateurs en « idéal » :

- indicateurs existants, diffusés, et à la bonne maille et à la bonne fréquence, mais qui seraient plus des compléments apportés aux indicateurs déjà présentés dans le tableau de synthèse que comme de « nouveaux indicateurs ». Cette catégorie est à part et s'explique par la nécessité de limiter le nombre d'indicateurs afin de conserver la dimension synthétique du tableau de bord.
- indicateurs existants mais non diffusés ;
- indicateurs diffusés mais pas à la bonne maille géographique ou pas à la bonne fréquence ;
- indicateurs non existants à ce jour, mais jugés importants.

Les barrières identifiées à ce stade peuvent donc être méthodologiques, temporelles ou financières. Dans ce contexte, les résultats de ces travaux sont incertains et dépendent des arbitrages et des choix des administrations productrices des données.

D'autre part, il serait opportun de réfléchir à l'ajout d'une dimension dynamique dans le tableau de bord. Pour ce faire, il conviendra de s'interroger sur les indicateurs pour lesquels l'ajout

d'une dimension dynamique est pertinent. En effet, il n'est pas forcément approprié d'introduire cette dimension pour tous les indicateurs.

Ensuite, il conviendra de se questionner sur le recul temporel à retenir. Ce dernier ne sera probablement pas le même pour tous les indicateurs. En effet, la temporalité avec laquelle des évolutions peuvent être observées varie selon la nature de l'indicateur (structurel ou conjoncturel).

Enfin, il sera nécessaire de réfléchir à la mise en forme à mettre en place pour garantir une bonne lecture du tableau de bord en particulier dans le cas de l'ajout d'une dimension dynamique.

c) Préconisation 3 : À plus long terme, la mise en place d'une interface dynamique

À plus long terme, il pourrait être envisagé de proposer une interface dynamique (avec éventuellement de la cartographie). Cela permettrait de visualiser les différents indicateurs sélectionnés sur des périmètres géographiques variés (département, commune, EPCI/EPT, CLPE …), de les comparer à d'autres territoires, mais aussi de télécharger les données.

La mise en place de ce type d'interface nécessiterait le lancement d'une étude de marché concernant les outils envisageables. Cela impliquerait aussi un questionnement sur le portage et le mode de fonctionnement de l'interface. Concrètement, un travail plus poussé de collaboration entre les producteurs de données, avec un document précisant notamment les rôles respectifs (animation, portage …), les formats, les calendriers de réflexions devra être mis en place.

Enfin, le coût budgétaire d'une telle solution, qui risque d'être plus élevé, incite fortement à une mutualisation des moyens des différentes administrations afin de garantir la faisabilité et la pérennité du projet.

d) Préconisation 4 : Au-delà de sa production, la valorisation du tableau de bord

La valorisation des données produites apparaît comme un enjeu majeur afin d'assurer la pérennité de l'outil produit. Le groupe de travail recommande de mettre en place une communication concomitante à sa publication. Cet exercice de communication pourrait s'appuyer sur la réalisation d'une étude accompagnant la diffusion de chaque millésime du

tableau de bord. Il conviendra de se mettre d'accord sur le ou les acteur(s) qui prendrai(en)t en charge la production de cette étude.

Par ailleurs, la valorisation de ces travaux pourrait concrètement se matérialiser par la création officielle d'une plateforme de l'observation sociale en tant que lieu d'échanges entre acteurs institutionnels sur la conjoncture sociale, ce qui permettrait de dépasser la simple production d'un tableau de bord.

Dans ce cadre, des ateliers ou des groupes de travail pourraient être mis en place sur des thématiques précises et donner lieu à la production d'études spécifiques. Dans cette perspective il conviendra de se questionner, en amont, sur le champ d'investigation, la mise en œuvre de l'animation du réseau ainsi que les modalités de partenariat et le degré d'ouverture quant à l'accès aux informations produites dans le cadre de la plateforme (accès restreint aux membres du réseau, accès élargi) mais aussi aux évènements organisés par le réseau.

e) Préconisation 5 : Une réunion de présentation de l'outil au CRIES

Afin de garantir la réalisation de la production du tableau de bord à court terme, il semble important de prévoir, comme indiqué précédemment, une échéance de livraison. Cette restitution pourrait s'accompagner d'une présentation au CRIES, à une fréquence annuelle par exemple. Cela pourrait constituer un élément moteur pour garantir le bon déroulement du processus de production.

Par ailleurs, le contenu présenté lors de cette intervention pourrait varier selon la montée en charge dans le temps de l'outil développé. Il pourrait d'abord s'agir de la présentation du tableau de bord non dynamique et de l'étude l'accompagnant. Puis, si une plateforme est mise en place, les résultats des évènements organisés dans le cadre de la plateforme (groupe de travail, journée thématique …) pourraient être présentés.

Enfin, la communication annuelle envisagée auprès des membres du CRIES pourrait être l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre progressive des différentes préconisations mentionnées dans ce rapport.

f) Préconisation 6 : Une réflexion sur l'intérêt de la construction d'un indicateur social synthétique

Il pourrait être envisagé d'ouvrir une réflexion autour de la construction d'un « indicateur social synthétique ». Cette démarche pourrait notamment s'inspirer des travaux amorcés par la Mipes[21]. L'intérêt de cet exercice serait de réfléchir collectivement à la faisabilité et à la pertinence d'un tel indicateur.

Une telle approche présente en effet des avantages et des inconvénients qu'il conviendra d'étudier. Par exemple, un de ses avantages est de permettre les comparaisons entre territoires. En revanche, un tel indicateur pourra être considéré comme peu pertinent du fait de la combinaison d'indicateurs sur laquelle il repose. Toutefois, l'introduction d'un indicateur synthétique en complément d'indicateurs spécifiques, comme cela serait le cas dans le tableau de bord, pourrait aussi constituer un outil complémentaire pour faciliter le pilotage des politiques sociales au niveau local.

[21] Des indices pour mesurer la situation sociale à Paris; « La santé sociale en Île-de-France », Note rapide, IAU, n°627, juillet 2013.

Annexe I – Lettre de mandat

Secrétariat général du CRIES
Insee DR d'Ile-de-France
1 rue Stephenson
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél :01 30 96 90 58 - 01 30 96 90 06
Courriel : contact@cries-idf.fr
Site Internet : www.cries-idf.fr

N° 2024_01_CRIES_SG

Mandat du groupe de travail sur la « conjoncture sociale »

De 2020 à mi-juin 2023[1], l'Île-de-France a été confrontée à un contexte inflationniste, résultant de différentes crises touchant la plupart des pays européens (crise énergétique, crise d'approvisionnement, crise agricole, ...). La crise sanitaire, avec ses conséquences sociales majeures et le contexte géopolitique mondial tendu ont renforcé ces crises.

Par ailleurs, ces crises interviennent dans un contexte national déjà marqué par des problématiques sociales majeures telles que les disparités de niveaux de vie des foyers, la précarité de l'emploi et la difficulté d'accès au logement. Puis, elles impactent en premier lieu la situation sociale des populations les plus précaires.

Pour les collectivités territoriales, les services de l'Etat et les acteurs publics œuvrant au quotidien en faveur de ces populations fragiles, il devient d'autant plus essentiel de suivre l'évolution de la situation sociale et de mieux comprendre leurs besoins afin d'orienter et piloter plus efficacement les politiques publiques.

Lors de l'assemblée plénière de décembre 2023 du Cries, les participants ont exprimé l'intérêt de disposer d'un tableau de bord pour suivre la situation sociale des habitants dans chacun des départements franciliens. En effet, autant les indicateurs permettant de suivre la conjoncture économique de l'Île-de-France, de façon trimestrielle, voire mensuelle pour certains indicateurs, sont connus et largement partagés par les différents acteurs, autant le suivi des évolutions sociales gagnerait à pouvoir être mieux appréhendé à partir d'indicateurs spécifiques et cohérents entre les territoires, tirés des multiples sources disponibles auprès des divers acteurs de la sphère publique.

Aujourd'hui, les informations proviennent de nombreuses sources, se déclinent à différents niveaux géographiques, avec des périodicités de mise à jour diverses. Quelles sont celles qui sont les plus utiles aux décideurs, aux acteurs des politiques publiques ou aux organismes en première ligne ?

---

1 https://www.insee.fr/fr/statistiques/8219090; mi-juin 2023 l'inflation présente 5.7%, par ailleurs, n'oublions pas les effets cumulatifs de l'inflation depuis 2020 car la France n'a pas connu les baisses des prix alimentaires ou d'autres produits.
Evolution annuelle moyenne de l'inflation : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033#:~:text=L'inflation%20annuelle%20s'%C3%A9tablit,1%2C6%20%25%20en%202021 .

Faut-il mettre en place un suivi de la conjoncture sociale, se concentrer sur les tendances structurelles ou combiner les deux approches ?

Afin de répondre à ces interrogations, le CRIES a proposé de constituer un groupe de travail qui sera composé à la fois des producteurs et utilisateurs des données statistiques. Ce groupe réalisera une analyse des outils statistiques déjà en place et suggérera, si nécessaire, un nouvel outil dans le rapport qui sera rendu à la fin de l'année 2025.

Les objectifs du GT se déclinent ainsi :

- partager les expériences des participants en matière de suivi de la conjoncture sociale et les usages ;
- recenser l'existant (sources et indicateurs) ;
- déterminer les échelons géographiques d'analyse et de comparaison entre les territoires ;
- statuer sur la périodicité de mise à jour ;
- s'accorder sur une liste restreinte d'indicateurs pertinents pour chaque thématique du champ social, à la fois conjoncturels (permettant de suivre les évolutions sur une courte période, en général infra-annuelle et rapidement disponible) et structurels ;
- proposer une maquette de tableau de bord de suivi de la situation sociale, sachant que d'autres livrables intermédiaires pourront être nécessaires pour accompagner les acteurs dans la compréhension de la construction du tableau de bord final ;
- In fine proposer des pistes et, dans la mesure du possible, formuler des recommandations sur les modalités de mise en œuvre et d'actualisation de ce tableau de bord ainsi que sur sa communication/ son animation.

La question de l'accès aux données pour la production des nouveaux indicateurs lpourra également être explorée par le groupe de travail.

Les utilisateurs visés par ce tableau de bord sont *a priori*, les équipes d'analyses statistiques des collectivités territoriales, des services de l'Etat et des organismes publics de la région francilienne, mais le groupe de travail pourrait être amené à réfléchir à d'autres publics (directeurs ou présidents des organismes, services métiers, grand public...).

L'animation du groupe de travail est confiée à deux membres agents départementaux :

- Marie Hamelin du Service Observatoires et Études territoriales au département des Yvelines,

- Mirjana Pavasovic de l'Observatoire départemental des données sociales, Direction des données, études et connaissances au département de Seine-Saint-Denis.

Les rapporteurs du groupe de travail sont :

- Nathalie Morer, cheffe du service Études et Diffusion à la Direction régionale Insee

- David Hoyrup, chef du service statistiques et études, et Magali Recoules, DRIEETS

Le groupe de travail rassemblera des représentants des membres du CRIES. Il pourra également consulter d'autres organismes extérieurs susceptibles de l'aider dans sa démarche.

Les travaux du groupe de travail débuteront en juillet 2024 et son rapport complet sera remis au président du Cries au cours du 2ème semestre 2025.

Le rapport complet comportera notamment une maquette de tableau de bord, un document explicatif détaillant les avantages et les limites de chaque indicateur, la source utilisée, la périodicité de mise à jour disponible ainsi que les modalités de calcul des indicateurs retenus.

Saint-Ouen-sur-Seine, le

Le Président du CRIES Île-de-France

Jean-Marc Morandi



Annexe II – Liste des participants

Prénom	Nom	Organisme
Guilhem	APRA	Insee Île-de-France
Jean-François	ARÈNES	Apur
Gaëlle	BECHU	CD 91
Saïd	BENABDALLAH	Rectorat de Versailles
Fanny	BERTHIAS	CD 91
Clément	BOISSEUIL	Apur
Marine	BONDON	Ville de Paris
Amina	BOUMATI	CD 78
Arian	BOURGEOIS	CD 92
Zoé	BRASSIER	Ville de Paris
Flore	CAPELIER	Ville de Paris
Noé	CARON-LAVIOLETTE	CD 78
Jasmine	CASTAY	CD 93
Colette	CELANIE	CD 92
Kenly	CHAN	CD 92
Cécile	CHARTIER	CD 94
Etienne	COUPPIE	CD 92
Virginie	DEMBREVILLE	CD 91
Camille	DESCATEAUX	Ville de Paris
Serge	DOBEL	CD 95
François	DUBUJET	Insee Île-de-France
Lucien	DUFLOCQ	CD 77
Lysiane	DURKA	CD 92
Jonathan	DUVAL	Rectorat de Paris
Youssouf	El BECHIR	Ctrad
Valérie	FERON	ORS
Kandia	FOFANA	CD 92
Murielle	GAGNEAU	ARS Île-de-France
Paul-Olivier	GASQ	Rectorat de Versailles
Alexis	GASTAUER	CD 92
Philippe	GERARD-DEMATONS	Ville de Paris
Thomas	GESBERT	CD 78
Olivier	GILOTTE	Rectorat de Paris
Mélissa	GIRAULT	CD 92
Antoine	GOLA	CD 93
Laurent	GOLLIOT	Rectorat de Créteil
Estelle	GRAVIER	CD 92
Luc	GUIBARD	Ctrad
Marion	GUSS	CD 94
Marie	HAMELIN	CD 78

Maud	HARANG-CISSÉ	CD 94
David	HOYRUP	Drieets Île-de-France
Dominique	LAMBERT	CD 91
François-Xavier	LAURENGE	CD 91
Florence	LESAGE	DRIHL
Caroline	MAGNIEZ	Ville de Paris
Olivier	MAROUTEIX	CD 91
Léna	MARZIN	CD 95
Antoine	MENNESSON	CD 91
Lisa	MERLOT	CD 94
Alain	MICHAULT	ARS Île-de-France
François	MICHELOT	IPR
Maxime	MILLET	CD 93
Charlotte	MIOT	Ville de Paris
Nathalie	MORER	Insee Île-de-France
Emmanuelle	PASCAL	Ctrad
Mirjana	PAVASOVIC	CD 93
Christine	PEDRERO	CD 92
Nadine	PONTOU	Ctrad
Nicolas	RAGHAVAN	CD 91
Magali	RECOULES	Drieets Île-de-France
Layla	RICHROCH	Drees
Nicolas	ROBERT	CD 91
Céline	SAUTEREAU	France Travail
Isabelle	SAVELLI	CCI Paris Idf
Elodie	SEVEN	CD 93
Jennifer	SIMONET	CD 92
Gaelle	TASSE	CD 93
Elodie	TESTE	CD 77
Anne	TRAMBAUD-DUFRESNE	CD 91
Klara	VINCENEUX	Drees
Céline	WAGNER	Rectorat de Créteil

Annexe III – Fiches techniques des indicateurs

AUTONOMIE

Part de personnes de 60 ans et plus

Thématique	Cadrage
Objectif : Mesurer la part des personnages âges de 60 ans et plus	
Description : Part des 60 ans et plus	
Usage public	Politique publique en direction des personnes âgées

Mode de calcul

Numérateur	Population de 60 ans et plus
Dénominateur	Population totale
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Indice de vieillissement

Thématique	Cadrage
Objectif : Mesurer le vieillissement de la population et le rapport inter générationnel	
Description : L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 60 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.	
Usage public	Politique publique en direction des personnes âgées

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de plus de 60 ans * 100
Dénominateur	Personnes de moins de 20 ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Souhait : en plus de l'indice, afficher les stocks numérateur et dénominateur pour mieux appréhender deux populations étudiées dans l'enfance et l'autonomie.
L'indicateur est possible aussi pour les personnes âgées de plus de 65ans.

Part de personnes de 75 ans et plus, vivant seules

Thématique	Cadrage
Objectif : Recenser les personnes âgées en situation d'isolement social	
Description : Part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules	
Usage public	Recensement de la population âgée potentiellement isolée

Mode de calcul

Numérateur	Population de 75 ans et plus vivant dans un ménage d'une seule personne
Dénominateur	Population totale du territoire
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

En 2021, une personne de 65 ans ou plus sur trois vit seule dans son logement (https://www.insee.fr/fr/statistiques/8349408)
Limite : Données à l'échelle des départements pour les personnes âgées de plus de 85 ans.

Taux de pauvreté des personnes âgées de 60 à 74 ans

Thématique	Cadrage
Objectif : Mesurer la pauvreté des personnes âgées	
Description : Part de personnes âgées entre 60 et 74 ans vivant sous le seuil de pauvreté	
Usage public	Politique de santé publique en direction des personnes âgées

Mode de calcul

Numérateur	Indicateur déjà calculé dans la base Filosofi : Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal de 60 à 74 ans
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), enquête Revenus fiscaux et sociaux
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

L'essentiel sur... la pauvreté (https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045)
Limite : Attention au secret statistique et à l'agrégation pour regroupement de communes : les numérateurs et dénominateurs ne seront pas fournis pour chaque commune (seul le % sera fourni par l'Insee). L'indicateur est à calculer par l'Insee sur chacun des territoires souhaités.

Taux de pauvreté des personnes âgées de 75 ans et plus

Thématique	Cadrage
Objectif : Mesurer la pauvreté des personnes âgées	
Description : Part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant sous le seuil de pauvreté	
Usage public	Politique de santé publique en direction des personnes âgées

Mode de calcul

Numérateur	Indicateur déjà calculé dans la base Filosofi : Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal de 75 ans et plus
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), enquête Revenus fiscaux et sociaux
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

L'essentiel sur... la pauvreté (https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045)
Limite : Attention au secret statistique et à l'agrégation pour regroupement de communes : les numérateurs et dénominateurs ne seront pas fournis pour chaque commune (seule le % sera fourni par l'Insee). L'indicateur est à calculer par l'Insee sur chacun des territoires souhaités.

Taux de personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie en établissement (APAE) (60 ans et plus)

Thématique	Personnes Âgées
Objectif : Informer du taux de bénéficiaires d'une aide pour perte d'autonomie	
Description : Nombre de bénéficiaires de l'APAE rapporté à la population de 60 ans et plus	
Usage public	Politique de santé publique en direction des personnes âgées

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de bénéficiaires de l'APAE
Dénominateur	Population de 60 ans et plus
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Enquête aide sociale
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Définition administrative de la perte d'autonomie - pourrait être à compléter par VQS pour le contexte (VQS : Enquête déclarative). https://data.Drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/639_personnes-agees/information/
Depuis juillet 2025 une expérimentation de la fusion des secteurs Soins et Dépendance pour le département de la Seine-Saint-Denis est initiée. Ce département ne doit plus instruire de dossier individuel de demande d'admission au bénéfice de l'APAE, pour les personnes âgées accueillis dans leur département de résidence. A contrario, ce département doit continuer d'instruire les demandes pour ses ressortissants accueillis dans des départements non-expérimentateurs. Il convient donc à compter de cette date d'éviter toute comparaison d'une part, entre les données de ce département et celles des autres d'Île-de-France, et d'autre part, entre les données des années N et N-1 de ce même département.

Taux de personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APAD) (60 ans et plus)

Thématique	Personnes Âgées
Objectif : Informer du taux de bénéficiaires d'une aide pour perte d'autonomie	
Description : Nombre de bénéficiaires de l'APAD rapporté à la population de 60 ans et plus	
Usage public	Politique de santé publique en direction des personnes âgées

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de bénéficiaires de l'APAD
Dénominateur	Population de 60 ans et plus
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Enquête aide sociale
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Définition administrative de la perte d'autonomie - pourrait être à compléter par VQS pour le contexte (VQS : Enquête déclarative)
https://data.Drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/639_personnes-agees/information/

Taux de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) de GIR 1 et 2 (Groupe iso-ressources)

Thématique	Personnes Âgées
Objectif : Avoir un focus sur les dépendances sévères (GIR 1 + 2) Évaluer la part de personnes nécessitant un accompagnement pour le maintien à domicile	
Description : Part des bénéficiaires de l'APA de GIR 1 et 2	
Usage public	Politique de santé publique en direction des personnes âgées Maintien à domicile

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de bénéficiaires de l'APA (domicile et établissement) de GIR 1 et 2
Dénominateur	Nombre total de bénéficiaires de l'APA (domicile et établissement confondus)
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Enquête aide sociale
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Définition administrative de la perte d'autonomie - pourrait être à compléter par VQS pour le contexte (VQS : Enquête déclarative)
https://data.Drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/639_personnes-agees/information/

Projection de la part de la population en risque de perte d'autonomie à l'horizon de 2035 (à l'horizon de 10 ans)

Thématique	Personnes Âgées
Objectif : Anticiper les évolutions démographiques et leurs conséquences opérationnelles	
Description : Rapport entre le nombre de personnes de 60 ans et plus en risque de perte d'autonomie à horizon 2035 et le nombre total de seniors de la même classe d'âge	
Usage public	Besoin d'accompagnement Anticipation des transitions démographiques

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes de 60 ans et plus en risque de perte d'autonomie à T+10 ans
Dénominateur	Nombre total de personnes de 60 ans et plus à T+10 ans
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Insee et Drees, modèle EP24 Omphale
Producteur de données	Insee, Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Limite : Il s'agit de projection ; projections actualisées à peu près tous les 5 ans ; prochain exercice en 2026.

Bénéficiaires de l'Aide sociale à l'hébergement (ASH), en % du nombre de places d'hébergement pour personnes âgées

Thématique	Personnes Âgées
Objectif : Aide sociale à l'hébergement	
Description : Taux de résidents bénéficiant de l'ASH	
Usage public	Aide au financement des frais d'hébergement en établissement pour les personnes ayant des ressources insuffisantes

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes ayant l'ASH
Dénominateur	Nombre de places d'hébergement complet installées au 31 décembre de l'année n : places en EHPAD, EHPA, résidence autonomie et lits de soins de longue durée
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Enquête aide sociale, Badiane
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Pour bénéficier de l'ASH, il faut avoir plus de 65 ans ou 60 ans si on est reconnu inapte au travail.
https://data.Drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/639_personnes-agees/information/

Nombre de places en Établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) ou en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), rapporté à la population de 75 ans et plus

Thématique	Personnes Âgées
Objectif : Décrire l'offre d'hébergement pour les personnes âgées par type de structure	
Description : Nombre de places installées en EHPA ou en EHPAD, pour 1000 personnes de 75 ans et plus	
Usage public	Politique de santé publique en direction des personnes âgées Vieillissement/dépendance

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places installées en EHPA/EHPAD * 1000
Dénominateur	Population de 75 ans et plus
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Finess, Recensement de la population (RP), Cnam, ARS, traitement Drihl, Drees
Producteur de données	Drees, Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+18 mois

Remarques

ISD - Personnes âgées (https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/639_personnes-agees/information/)
Limite : Vision partielle de l'hébergement des personnes âgées dépendantes (USLD, …). Pas de capacité en USLD dans Finess.
Les résidents d'Ehpad peuvent avoir moins de 75 ans.

Nombre de places en Résidences autonomie rapporté à la population de 75 ans et plus

Thématique	Personnes Âgées
Objectif : Décrire l'offre d'hébergement pour les personnes âgées autonomes	
Description : Nombre de places installées pour 1000 personnes de 75 ans et plus	
Usage public	Vieillissement/dépendance

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places en résidence autonomie * 1000
Dénominateur	Population de 75 ans et plus
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Finess, Recensement de la population (RP), Traitement Drihl, Drees en référence ≥ 75 ans
Producteur de données	Drees, Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Limite : Vision partielle de l'hébergement des personnes âgées non-dépendantes (maintien à domicile…).

Taux d'équipement en places de service de soins infirmiers à domicile (SAD & SSIAD)

Thématique	Personnes Âgées
Objectif : Informer du taux d'équipement en places de service de soins infirmiers à domicile	
Description : Taux d'équipement en places de service pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus	
Usage public	Réforme du financement des SSIAD et SAD

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places installées en SAD et SSIAD * 1000
Dénominateur	Population de 75 ans et plus
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Drees (Finess, ISD), Insee : estimations de population
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

ISD - Personnes âgées
Partie "Handicap et invalidité" du Panorama statistique de la Drees.
Limite : Indicateur prenant en compte les SSIAD et les SPASAD.

Taux d'équipement en services pour adultes handicapés

Thématique	Personnes Handicapées - Services
Objectif : Mesurer le taux d'équipement pour adultes handicapés	
Description : Nombre d'établissements et services pour adultes handicapés rapporté à la population concernée	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes handicapées

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'établissements et services pour adultes handicapés
Dénominateur	Adultes handicapés
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Drees (Finess, ISD), Insee : estimations de population
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Partie "Handicap et invalidité" du Panorama statistique de la Drees (https://data.Drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/panorama-statistique-handicap-et-invalidite/information/)

Taux d'équipement en services pour enfants handicapés

Thématique	Personnes Handicapées - Services
Objectif : Mesurer le taux d'équipement pour enfants handicapés enfants	
Description : Nombre d'établissements et services pour enfants handicapés rapporté à la population concernée	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes handicapées

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'établissements et services pour enfants handicapés
Dénominateur	Enfants handicapés
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Drees (Finess, ISD), Insee : estimations de population
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Partie "Handicap et invalidité" du Panorama statistique de la Drees (https://data.Drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/panorama-statistique-handicap-et-invalidite/information/)

Taux d'équipement global en établissements d'hébergement (places, y compris accueil de jour) pour enfants et jeunes

Thématique	Personnes Handicapées - Équipement
Objectif : Mesurer la part des hébergements (places, y compris accueil de jour) pour 1000 personnes de moins de 20 ans	
Description : Rapport entre le nombre de places installées et le nombre d'ayants droit de moins de 20 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes handicapées

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'équipements
Dénominateur	Personnes âgées de moins de 20 ans
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Drees – DRJSCS (Panorama Statistique Jeunesse Sports Cohésion Sociale pour les places d'hébergement), Insee (estimations de population), CNSA
Producteur de données	Drees, Insee, CNSA
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

ISD - Personnes en situation de handicap
Souhait de disposer de la donnée au niveau communal
(https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/627_personnes-en-situation-de-handicap/information/)

Taux d'équipement global en établissements d'hébergement (places, y compris accueil de jour) pour adultes

Thématique	Personnes Handicapées - Équipement
Objectif : Mesurer la part des hébergement (places, y compris accueil de jour) pour 1000 personnes de 20 à 59 ans	
Description : Rapport entre le nombre de places installées et le nombre d'ayants droit entre 20 et 59 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes handicapées

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'équipements
Dénominateur	Personnes âgées de 20 ans à 59 ans
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Drees – DRJSCS (Panorama Statistique Jeunesse Sports Cohésion Sociale pour les places d'hébergement), Insee (estimations de population), CNSA
Producteur de données	Drees, Insee, CNSA
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

ISD - Personnes en situation de handicap
Souhait de disposer de la donnée au niveau communal
(https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/627_personnes-en-situation-de-handicap/information/)

Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves en milieu scolaire ordinaire (premier et second degrés) (en %)

Thématique	Personnes Handicapées - École
Objectif : Suivre l'évolution des enfants pris en charge	
Description : Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés	
Usage public	Améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap

Mode de calcul

Numérateur	Élèves en situation de handicap scolarisés
Dénominateur	Élèves des premier et second degrés public et sous contrat
Échelle d'analyse	Intercommunale
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Repères et références statistiques
Producteur de données	DEPP
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

https://rers.depp.education.fr/2025/details/01_SYS/07_HAND/05

Taux de personnes ayant un droit ouvert à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Thématique	Personnes Handicapées - Ayants droit
Objectif : Mesure administrative plus large d'une partie des personnes en situation de handicap	
Description : Rapport entre le nombre de personnes ayant un droit ouvert par la MDPH et la population par tranche d'âges	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes ayant au moins un droit ouvert à la MDPH
Dénominateur	Population totale du territoire
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	CNSA
Producteur de données	CNSA
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Un niveau plus fin pourrait être souhaité mais la question de la gestion du secret statistique se pose.

Part de bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Thématique	Personnes Handicapées - Emploi
Objectif : Mesurer la part de la population du département pouvant être accompagnée dans son accès ou maintien dans l'emploi ou pouvant bénéficier d'adaptions de son poste de travail	
Description : Rapport entre les bénéficiaires d'une RQTH et la population active	
Usage public	Politiques publiques intervenant en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de bénéficiaires de la RQTH du territoire
Dénominateur	Population active du territoire
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	CNSA, Insee
Producteur de données	CNSA, Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Une expertise plus fine est à réaliser pour obtenir à la commune.
Limite : Ne reflète pas toutes les conditions de handicap.

CONTEXTE TERRITORIAL

Taux de croissance annuel moyen de la population

Thématique	Démographie
Objectif : Indicateur de la dynamique démographique	
Description : Taux de croissance annuel moyen de la population entre deux années (intervalle de 6 ans pour le moment, 5 ans à partir du millésime 2027)	
Usage public	Donnée de contexte décrivant le territoire

Mode de calcul

Numérateur	((Population N/Population N-6)^(1/6)-1)*100 A adapter en fonction de l'intervalle entre 2 millésimes du RP
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Population

Thématique	Démographie
Objectif : Donner la taille de la population au 1er janvier	
Description : Nombre d'habitants	
Usage public	Donnée de contexte décrivant le territoire

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'habitants
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

La discussion a porté sur la pertinence d'envisager d'y faire figurer plus de classes d'âge, car il existe de multiples besoins selon les différentes politiques publiques (petite enfance, différentes classes d'âge pour la scolarité, différentes classes d'âge pour le vieillissement, etc.). Il est finalement convenu qu'il ne serait pas pertinent d'alourdir l'affichage avec un trop grand nombre d'indicateurs, et que ces indicateurs pouvaient par ailleurs être facilement collectés sur le site de l'Insee, à l'échelle de la commune, permettant à chacun de se construire son propre indicateur.

Répartition des ménages selon leur composition

Thématique	Démographie
Objectif : Indicateur essentiel sur les ménages	
Description : Répartition des ménages selon 5 catégories : personnes seules / couples sans enfant / couples avec enfant(s) / familles monoparentales / autres ménages sans famille	
Usage public	Donnée de contexte décrivant le territoire

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de ménages d'une catégorie
Dénominateur	Nombre total de ménages
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Le GT estime que les 5 catégories de ménages sont essentielles pour observer les dynamiques de recompositions familiales liées au vieillissement de la population et au changement des modes de vie.
Indicateur complémentaire dans la thématique « enfance » sur le nombre de familles avec enfant selon la composition familiale.

Nombre trimestriel d'emplois salariés (secteur privé et secteur public confondus)

Thématique	Economie
Objectif : Indicateur du dynamisme économique	
Description : Nombre de salariés	
Usage public	Compréhension du contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de salariés
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Regroupement de communes, selon les besoins des différents acteurs (EPCI/EPT, CLPE, autre zonage d'intérêt)
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Estimations d'emploi (INSEE); estimations trimestrielles (Urssaf, Dares)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Trimestrielle
Délai de disponibilité	N + 60 jours

Remarques

Débat en séance sur l'emploi salarié total (y compris fonction publique), mais l'emploi public ne reflète pas la conjoncture économique, quand bien même il peut être structurant et engendrer des emplois indirects, ou sur la création nette d'emplois (plus pertinent, mais plus complexe).
Mais l'indicateur sur le seul secteur privé n'est pas disponible à l'échelle infra régionale ; par ailleurs, si c'est la dynamique qui compte et que l'emploi est supposément plus stable, alors l'indicateur d'emploi total permet bien d'appréhender le contexte local en matière d'emplois.

Nombre trimestriel de défaillances d'entreprises

Thématique	Economie
Objectif : Indicateur des difficultés économiques des entreprises	
Description : Nombre de défaillances d'entreprises	
Usage public	Compréhension du contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Nombre trimestriel de défaillances d'entreprises
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc)
Producteur de données	Banque de France
Périodicité	Trimestrielle
Délai de disponibilité	N + 45 jours

Remarques

La défaillance est qualifiée par l'ouverture d'une procédure collective donnant lieu au dépôt d'une déclaration de cessation de paiement (redressement et liquidation judiciaire)
Débat en séance sur la pertinence de mentionner le volume des emplois « menacés » (mais difficultés techniques, des emplois ont pu être supprimés en amont de la liquidation judiciaire, notamment dans le cadre de plans de sauvegarde de l'emploi ou de ruptures conventionnelles collectives).

Part de la population de 15 ans ou plus non scolarisée et sans diplôme qualifiant

Thématique	Education
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Population de 15 ans ou plus non scolarisée et diplômée au plus du brevet des collèges (ou DNB)	
Usage public	Emploi, insertion, solidarités

Mode de calcul

Numérateur	Population de 15 ans ou plus non scolarisée, sans diplôme ou CEP, BEPC, brevet des collèges, DNB
Dénominateur	Population de 15 ans ou plus non scolarisée
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Indicateur très pertinent pour appréhender les questions du niveau d'éducation général et du décrochage scolaire.
Limite : Évolue uniquement sur un temps long, car prend en compte toutes les générations, y compris les générations plus âgées moins diplômées.

Demandeurs d'emploi ABC en fin de mois

Thématique	Emploi
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fin de mois	
Usage public	Emploi, insertion, solidarités

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fin de mois en catégorie A,B,C
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	France Travail / Drieets
Producteur de données	Dares, Insee
Périodicité	Trimestrielle
Délai de disponibilité	N + 28 jours

Remarques

A : Sans emploi, tenus de rechercher activement, immédiatement disponibles.
B : Activité réduite courte (≤78h/mois), tenus de rechercher.
C : Activité réduite longue (>78h/mois), tenus de rechercher.
Volume uniquement pour ne pas induire le lecteur en erreur dans une éventuelle comparaison entre taux de chômage et nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail ; il pourrait être envisagé de fournir un taux d'évolution en complément, pour illustrer la dynamique.
Limite : Attention : changement de définition des demandeurs d'emploi (suite à réforme France Travail).

Taux d'emploi des femmes de 25 à 64 ans

Thématique	Emploi
Objectif : Un taux bas traduit une situation de fragilité (chômage ou inactivité)	
Description : Rapport du nombre de femmes actives occupées âgées de 25 à 64 ans à la population des femmes de 25 à 64 ans	
Usage public	Emploi, insertion, solidarités

Mode de calcul

Numérateur	Population des femmes de 25 à 64 ans ayant un emploi
Dénominateur	Population des femmes de 25 à 64 ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Taux de chômage localisé

Thématique	Emploi
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Proportion de personnes au chômage (au sens du BIT, estimé localement) parmi la population active (en emploi ou au chômage)	
Usage public	Toutes

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de chômeurs
Dénominateur	Nombre d'actifs
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Estimations trimestrielles de taux de chômage localisé
Producteur de données	Insee
Périodicité	Trimestrielle
Délai de disponibilité	N+1 trimestre

Taux de pauvreté

Thématique	Revenu
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian national	
Usage public	Politiques en faveurs des personnes les plus précaires et contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Population vivant sous le seuil de pauvreté
Dénominateur	Population totale
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Attention, pas de Filosofi 2022.
Limite : Attention au secret statistique et à l'agrégation pour regroupement de communes : les numérateurs et dénominateurs ne seront pas fournis pour chaque commune (seul le % sera fourni par l'Insee). Indicateur à calculer par l'Insee sur chacun des territoires souhaités.

Quartiles de niveau de vie

Thématique	Revenu
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Valeurs des premier, deuxième (=médiane) et troisième quartile du niveau de vie	
Usage public	Politiques en faveurs des personnes les plus précaires et contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Valeurs des premier, deuxième (=médiane) et troisième quartile du niveau de vie
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En euros

Source de données

Source	Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Attention, pas de Filosofi 2022.
Au-delà de la seule valeur du revenu médian par UC, les valeurs interquartiles permettent de calculer des écarts ou ratio pour caractériser l'intensité des disparités de niveaux de vie.
Limite : Attention au secret statistique et à l'agrégation pour regroupement de communes : les numérateurs et dénominateurs ne seront pas fournis pour chaque commune (seul le % sera fourni par l'Insee). Indicateur à calculer par l'Insee sur chacun des territoires souhaités.

Intensité de la pauvreté monétaire

Thématique	Revenu
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Rapport du niveau de vie médian des ménages pauvres sur le seuil de pauvreté	
Usage public	Politiques en faveurs des personnes les plus précaires et contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Niveau de vie médian des personnes pauvres (=dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté)
Dénominateur	Niveau de vie médian de l'ensemble de la population
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Attention, pas de Filosofi 2022.
En complément du taux de pauvreté, cet indicateur est retenu car il permet d'en mesurer l'intensité, en calculant l'écart entre le revenu médian des ménages « pauvres » et le seuil de pauvreté, le tout rapporté au seuil de pauvreté (plus l'indicateur est élevé, plus la pauvreté est « intense »).
Limite : Attention au secret statistique et à l'agrégation pour regroupement de communes : les numérateurs et dénominateurs ne seront pas fournis pour chaque commune (seul le % sera fourni par l'Insee). Indicateur à calculer par l'Insee sur chacun des territoires souhaités.

Part des revenus d'activité dans le revenu disponible

Thématique	Revenu
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Part des revenus d'activité dans le revenu disponible	
Usage public	Politiques en faveurs des personnes les plus précaires et contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Montant des revenus d'activité
Dénominateur	Montant du revenu disponible
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Attention, pas de Filosofi 2022.
Limite : Attention au secret statistique et à l'agrégation pour regroupement de communes : les numérateurs et dénominateurs ne seront pas fournis pour chaque commune (seul le % sera fourni par l'Insee). Indicateur à calculer par l'Insee sur chacun des territoires souhaités.

Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible

Thématique	Revenu
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible	
Usage public	Politiques en faveurs des personnes les plus précaires et contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Montant des prestations sociales
Dénominateur	Montant du revenu disponible
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Attention, pas de Filosofi 2022.
Limite : Attention au secret statistique et à l'agrégation pour regroupement de communes : les numérateurs et dénominateurs ne seront pas fournis pour chaque commune (seul le % sera fourni par l'Insee). Indicateur à calculer par l'Insee sur chacun des territoires souhaités.

Indice de diversité sociale

Thématique	Social
Objectif : Indicateur de difficultés sociales	
Description : Rapport entre le nombre de personnes des catégories cadres et professions intermédiaires et le nombre de personnes des catégories employés et ouvriers	
Usage public	Compréhension du contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes des catégories cadres et professions intermédiaires
Dénominateur	Nombre de personnes des catégories employés et ouvriers
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Créé par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, cet indicateur synthétique est intéressant pour observer notamment les dynamiques de désindustrialisation d'une part, et de la progression du nombre de cadres d'autre part.
Limite : Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et les agriculteurs ne sont pas pris en compte.

ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER

Nombre de familles avec enfant(s) selon la composition familiale

Thématique	Cadrage
Objectif : Décrire la situation des familles	
Description : Nombre de familles avec enfant(s) selon la composition familiale : familles monoparentales avec 1 ou 2 enfant(s); familles monoparentales avec 3 enfants ou plus; couples avec 1 ou 2 enfant(s); couples avec 3 enfants ou plus	
Usage public	Donnée de contexte décrivant le territoire

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de familles avec enfant(s) selon la composition familiale
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Dans la thématique sur le contexte territorial, le découpage des ménages n'est pas aussi fin que ce qui serait souhaité dans la thématique « Enfance, Famille, Jeunesse en danger » en faisant apparaître notamment les familles monoparentales et les familles nombreuses dans le découpage.
Au regard de ces réflexions, il a été décidé d'introduire dans la thématique "Enfance, Famille, Jeunesse en danger" un indicateur portant exclusivement sur les familles ayant des enfants en dissociant les familles en couples et celles monoparentales selon le nombre d'enfants (famille nombreuse ou non).

Dénombrement des enfants par tranche d'âges

Thématique	Cadrage
Objectif : Décrire la situation des familles	
Description : Dénombrement des enfants par tranche d'âges (moins de 3 ans, de 3 à moins de 6 ans, de 6 à moins de 11 ans, de 11 à moins de 15 ans, de 15 à moins de 18 ans, de 18 à moins de 21 ans)	
Usage public	Donnée de contexte décrivant le territoire

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'enfants par tranche d'âge
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

La question s'est posée de la thématique dans laquelle mettre cet indicateur : "Contexte territorial" ou "Enfance, Famille, Jeunesse en danger". Il a semblé plus pertinent de maintenir cet indicateur dans la partie "Enfance, Famille, Jeunesse en danger" car en lien direct avec la thématique abordée.

Part des enfants de moins 21 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus

Thématique	Vulnérabilité des familles
Objectif : Informer sur les situations de vulnérabilité des familles	
Description : Nombre d'enfants âgés de moins de 21 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus rapporté à l'ensemble de la population de moins de 21 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes les plus précaires et contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'enfants à charge d'allocataires de la Caf vivant dans un foyer dont les ressources sont inférieures au seuil de bas revenus
Dénominateur	Population de moins de 21 ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf, Insee
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Lors de l'atelier, deux indicateurs avaient été retenus afin de rendre compte des enfants vivant dans un ménage pauvre (part des enfants de moins 21 vivant dans un foyer allocataire à bas revenus ou part des enfants de moins de 21 ans vivant dans une famille pauvre). Le premier est calculé par la Ctrad à partir de données de la Caf et du RP, et le second par l'Insee à partir de Filosofi. Compte tenu du manque de visibilité sur les variables disponibles dans Filosofi 2, de l'horizon de sa mise à disposition et du fait qu'actuellement dans Filosofi on ne peut identifier que les enfants de moins de 18 ans, le premier indicateur a été retenu.

Part des familles nombreuses couvertes par la Caf sous le seuil de bas revenus

Thématique	Vulnérabilité des familles
Objectif : Informer sur les situations de vulnérabilité des familles	
Description : Nombre de familles nombreuses (3 enfants à charge ou plus) à bas revenus couverte par la Caf rapporté à l'ensemble des familles nombreuses	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes les plus précaires et contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de familles nombreuses à bas revenus couvertes par la Caf
Dénominateur	Nombre de familles nombreuses couvertes par la Caf
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Lors de l'atelier, deux indicateurs avaient été retenus afin de rendre compte des enfants vivant dans un ménage pauvre (part des familles nombreuses couvertes par la caf sous le seuil de bas revenu ou taux de pauvreté des grands ménages au seuil de 60% (5 personnes ou plus)). Le premier est calculé par la Ctrad à partir de données de la Caf, et le second par l'Insee à partir de Filosofi. Compte tenu du manque de visibilité sur les variables disponibles dans Filosofi 2 et de l'horizon de sa mise à disposition, le premier indicateur a été retenu.

Taux de pauvreté des familles monoparentales au seuil de 60%

Thématique	Vulnérabilité des familles
Objectif : Informer sur les situations de vulnérabilité des familles	
Description : Nombre de familles monoparentales dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté rapporté à l'ensemble des familles monoparentales	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes les plus précaires et contexte socio-économique

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de familles monoparentales dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté
Dénominateur	Nombre total de familles monoparentales
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Limite : Attention au secret statistique et à l'agrégation pour regroupement de communes : les numérateurs et dénominateurs ne seront pas fournis pour chaque commune (seul le % sera fourni par l'Insee). L'indicateur est à calculer par l'Insee sur chacun des territoires souhaités.

Taux de couverture global de l'accueil jeune enfant

Thématique	Modes d'accueil des enfants de moins de trois ans
Objectif : Décrire les modes d'accueil des enfants de moins de trois ans	
Description : Nombre de places en accueil collectif et individuel pour les enfants de moins de 3 ans rapporté à la population de moins de 3 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur de la petite enfance

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places disponibles dans les différents modes d'accueil
Dénominateur	Population des enfants de moins de trois ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Observatoire national de la petite enfance (ONAPE)
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Limite : Diffusion des données par l'ONAPE au niveau communal uniquement si la commune fait plus de 10 000 habitants.

Taux de couverture en accueil collectif de l'accueil jeune enfant

Thématique	Modes d'accueil des enfants de moins de trois ans
Objectif : Décrire les modes d'accueil des enfants de moins de trois ans	
Description : Nombre de places en accueil collectif rapporté à la population de moins de 3 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur de la petite enfance

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places disponibles en accueil collectif
Dénominateur	Population des enfants de moins de trois ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Observatoire national de la petite enfance (ONAPE)
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+3

Remarques

Limite : Diffusion des données par l'ONAPE au niveau communal uniquement si la commune fait plus de 10 000 habitants.

Taux d'élèves boursiers

Thématique	Scolarité
Objectif : Décrire la situation en matière de scolarité	
Description : Taux d'élèves boursiers en collège et en lycée	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes les plus précaires

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'élèves boursiers inscrits au collège ou au lycée
Dénominateur	Nombre total d'élèves inscrits au collège ou au lycée
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	DSDEN (direction des services départementaux de l'Éducation nationale)
Producteur de données	Éducation nationale
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+5

Remarques

Limite : Données à l'adresse des établissements et pas au niveau du domicile des élèves. Les données sont disponibles pour les collèges et lycées, mais suite à une refonte du système d'informations, il y a une rupture de série en 2025.

Part des 15-24 ans sans diplôme qualifiant (sans aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges etc.)

Thématique	Scolarité
Objectif : Décrire la situation en matière de scolarité	
Description : Part des jeunes de 15-24 ans sans diplôme qualifiant (sans aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges etc.) rapporté sur le nombre de jeunes de 15-24 ans	
Usage public	Politiques publiques en matière d'éducation

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de jeunes de 15-24 ans sans diplôme qualifiant (sans aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges etc.)
Dénominateur	Nombre de jeunes de 15-24 ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Part des moins de 18 ans parmi les personnes ayant eu une prescription d'antidépresseurs

Thématique	Santé
Objectif : Appréhender l'état psychique des jeunes	
Description : Poids des moins de 18 ans en termes de délivrances d'antidépresseurs par rapport à l'ensemble de la population toutes classes d'âge confondues	
Usage public	Politiques publiques en faveur des jeunes et de la santé

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de jeunes de moins de 18 ans prenant des antidépresseurs
Dénominateur	Ensemble de la population toutes classes d'âge confondues ayant eu une prescription d'antidépresseurs
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	DNUM
Producteur de données	ARS
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Possibilité d'ajouter un taux d'évolution par rapport à 2019, ainsi qu'une analyse par classe d'âge et par sexe.

Taux de mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE) : part des 0-21 ans concernés par une mesure ASE par rapport à la population des 0-21 ans

Thématique	Mesures d'aide sociale à l'Enfance (ASE)
Objectif : Identifier les mineurs et jeunes majeurs vulnérables pris en charge dans les territoires	
Description : Part des 0-21 ans concernés par une mesure d'ASE par rapport à la population générale des 0-21 ans	
Usage public	Aide sociale à l'enfance

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de 0-21 ans avec une mesure ASE
Dénominateur	Nombre de 0-21 ans
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Enquête aide sociale
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

ISD - Enfance et jeunesse en danger (https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/596_enfance-et-jeunesse-en-danger/information/)
Limite : Dépend de ce que les départements remontent à la DREES comme faisant partie des mesures ASE ou non (TISF, TDC…).

Nombre de mesures de milieu ouvert et des mesures d'accueil parmi les mesures ASE (aide sociale à l'enfance) concernant des mineurs

Thématique	Mesures d'aide sociale à l'Enfance (ASE)
Objectif : Dénombrer les mesures de milieu ouvert et les mesures d'accueil parmi les mesures ASE concernant des mineurs	
Description : Nombre de mineurs avec une mesure de milieu ouvert et nombre de mineurs avec une mesure	
Usage public	Aide sociale à l'enfance

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de mineurs avec une mesure de milieu ouvert et nombre de mineurs avec une mesure d'accueil
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Enquête aide sociale
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Souhait d'avoir l'indicateur à la maille canton.
Limite : Problème se pose d'avoir des données au niveau communal compte tenu de la sensibilité des données.

Nombre de mesures ASE (aide sociale à l'enfance) pour des jeunes majeurs (18-21 ans)

Thématique	Mesures d'aide sociale à l'Enfance (ASE)
Objectif : Dénombrer les mesures de milieu ouvert et les mesures d'accueil parmi les mesures ASE concernant des mineurs	
Description : Nombre de jeunes majeurs (18-21 ans) avec une mesure APJM (Accueil provisoire jeune majeur) et nombre de jeunes majeurs avec une mesure AEDJM (Accompagnement éducatif à domicile des jeunes majeurs)	
Usage public	Aide sociale à l'enfance, insertion, logement

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de jeunes majeurs (18-21ans) avec une mesure APJM (Accueil provisoire jeune majeur) et nombre de jeunes majeurs avec une mesure AEDJM (Accompagnement éducatif à domicile des jeunes majeurs)
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Enquête aide sociale
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Part des mineurs avec une notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) parmi les enfants accueillis en établissement de l'aide sociale à l'enfance (ASE)

Thématique	Profils d'aide sociale à l'Enfance (ASE)
Objectif : Mettre en avant la double vulnérabilité ASE/handicap	
Description : Part des mineurs avec une notification MDPH parmi les enfants accueillis dans des Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) de l'ASE	
Usage public	Aide sociale à l'enfance, handicap

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'enfants avec une notification MDPH
Dénominateur	Nombre d'enfants accueillis en ESMS ASE
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE)
Producteur de données	Drees
Périodicité	Quadriennale
Délai de disponibilité	N+4

Remarques

Limite : Pas un indicateur annuel, et ne concerne pas tous les enfants accueillis ni accompagnés.

Part des mineurs non accompagnés (MNA) et jeunes majeurs (anciennement MNA) parmi les 0-21 ans avec une mesure ASE (aide sociale à l'enfance)

Thématique	Profils d'aide sociale à l'Enfance (ASE)
Objectif : Identifier le poids des MNA dans les mesures ASE	
Description : Part des MNA et jeunes majeurs (anciennement MNA) parmi les 0-21 ans avec une mesure ASE	
Usage public	Aide sociale à l'enfance

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de 0-21 ans arrivés MNA et avec une mesure ASE
Dénominateur	Nombre de 0-21 ans avec une mesure ASE
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Enquête aide sociale
Producteur de données	Drees
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

LOGEMENT, HÉBERGEMENT

Logements suroccupés

Thématique	Cadrage
Objectif : Mesurer l'adéquation de la taille des logements par rapport à la composition des ménages sur un territoire	
Description : Rapport entre le nombre de logements considérés comme suroccupés et le nombre total de logements des résidences principales	
Usage public	Politiques publiques du Logement

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de logements considérés comme suroccupés
Dénominateur	Nombre de résidences principales total
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Estimations de population, Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Limite : Par définition, les logements d'une pièce sont considérés comme suroccupés (phénomène particulièrement visible à Paris). Des indications hors studios occupés par une personne, et hors studios occupés par une ou deux personnes, pourront être fournies en complément.

Nombre de logements sociaux en service

Thématique	Cadrage
Objectif : Mesurer l'évolution du parc de logements sociaux sur un territoire	
Description : Nombre de logements conventionnés ou non, déclarés par les organismes bailleurs OPH (offices publics de l'habitat), ESH (entreprises sociales pour l'habitat), les SEM (sociétés d'économie mixte), les organismes agréés et la Foncière logement. Les logements non conventionnés des SEM ne sont pas comptabilisés dans les résultats présentés ici.	
Usage public	Politiques publiques du Logement

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de logements sociaux par catégorie (PLAI (prêt locatif aidé d'intégration), PLUS (prêt locatif à usage social, PLS (prêt locatif social))
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	RPLS (répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux)
Producteur de données	SDES
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Les évolutions étant très lentes sur la dynamique du parc, avec une progression annuelle de l'ordre de 1 %, on peut considérer que les données N-2 donnent une bonne indication sur les dynamiques en cours et que c'est effectivement une donnée de contexte.

Statut d'occupation (propriétaire, locataire privé, locataire social)

Thématique	Cadrage
Objectif : Mesurer la répartition du statut d'occupation des ménages sur un territoire	
Description : Nombre de résidences principales, par statut d'occupation (propriétaire, locataire privé, locataire social)	
Usage public	Politiques publiques du Logement

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de résidences principales par statuts d'occupation (propriétaires sans charge de remboursement, propriétaires accédant à la propriété, locataires auprès de bailleurs privés, locataires auprès de bailleurs publics, logés gratuitement)
Dénominateur	Nombre de résidences principales total
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Estimations annuelles du parc de logement, Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Places ouvertes en hébergement généraliste

Thématique	Hébergement
Objectif : Mesurer l'offre d'hébergement sur un territoire	
Description : Nombre et localisation des places ouvertes en hébergement généraliste (CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), CHU (centre d'hébergement d'urgence), CHS (centre d'hébergement spécialisé) et assimilés)	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accompagnement des personnes hébergées ou à la rue et la structuration d'une offre adaptée et pérenne dans les territoires et la mise en œuvre du plan logement d'abord

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places financées par l'État
Dénominateur	Pour 1000 habitants du territoire (Recensement de la population)
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En ‰

Source de données

Source	Finess (fichier national des établissements sanitaires et sociaux), enquête Drihl, Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Limite : Les données n'incluent pas les places d'hébergement financées par d'autres acteurs que l'État ni les dispositifs exceptionnels. Sont comptabilisées les places installées correspondant aux places financées et ouvertes, qu'elles soient occupées ou non (les places en cours de captation ou en travaux ne sont pas intégrées).
Les données sont présentées selon la localisation des places mais ne donnent pas d'indication sur le service de l'Etat en département qui finance les places ou le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) qui en assure la régulation.

Nuitées en hébergement hôtelier

Thématique	Hébergement
Objectif : Mesurer l'offre d'hébergement sur un territoire	
Description : Nombre et localisation des places de nuitées hôtelières de droit commun financées par l'État	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accompagnement des personnes hébergées ou à la rue et la structuration d'une offre adaptée et pérenne dans les territoires et la mise en œuvre du plan logement d'abord

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places financées par l'État
Dénominateur	Pour 1000 habitants du territoire (Recensement de la population)
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En ‰

Source de données

Source	Base DELTA (Samu Social de Paris), Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Places ouvertes dans le cadre du dispositif national d'accueil

Thématique	Hébergement
Objectif : Mesurer l'offre d'hébergement sur un territoire	
Description : Nombre et localisation des places ouvertes dans le cadre du dispositif national d'accueil (CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile), HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, CPH (Centre Provisoire d'Hébergement), assimilés)	
Usage public	Mise en œuvre des orientations du schéma régional de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places financées par l'État
Dénominateur	Pour 1000 habitants du territoire (Recensement de la population)
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En ‰

Source de données

Source	Finess (fichier national des établissements sanitaires et sociaux), enquête Drihl, Base DELTA (Samu Social de Paris), Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Places ouvertes en logement adapté et en intermédiation locative

Thématique	Hébergement
Objectif : Mesurer l'offre de logements adaptés sur un territoire	
Description : Nombre et localisation des places ouvertes en logement adapté (FJT (foyers de jeunes travailleurs), RS (résidences sociales), FTM (foyers de travailleurs migrants) non transformés, pensions de famille) et intermédiation locative (Solibail, Louer Solidaire)	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accompagnement des personnes hébergées ou à la rue et la structuration d'une offre adaptée et pérenne dans les territoires et la mise en œuvre du plan logement d'abord

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de places recensées
Dénominateur	Pour 1000 habitants du territoire (Recensement de la population)
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En ‰

Source de données

Source	Finess (fichier national des établissements sanitaires et sociaux), enquête Drihl, Insee RP
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Ces indicateurs constituent une approche par l'offre, ce qui permet de localiser les places. Toutefois, une approche par les besoins serait très utile. La Drihl précise que des travaux sont en cours au niveau national (Dihal) pour permettre un suivi et un rapprochement de l'offre et de la demande afin de tenter de répondre à cette problématique complexe. Par ailleurs, les capacités d'accueil étant la plupart du temps saturées, l'approche en nombre de personnes réellement hébergées est implicitement déjà renseignée. L'approche par le besoin (nombre de personne demandant une solution d'hébergement) est aujourd'hui mal mesurée du fait de disparités locales dans les méthodes de calcul est ne peut être proposée sous forme d'indicateur (voir indicateur « bonus »)

Personnes bénéficiaires du RSA sans logement stable ou hébergées

Thématique	Hébergement
Objectif : Mesurer le besoin en hébergement des personnes sans-abris ou en difficulté sociale sur un territoire	
Description : Nombre de personnes bénéficiaires du RSA déclarées sans logement stable ou hébergées	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accompagnement des personnes hébergées ou à la rue et la structuration d'une offre adaptée et pérenne dans les territoires et la mise en œuvre du plan logement d'abord

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Cnaf
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Limite : Données administratives dont les catégories ne correspondent pas forcément à celles habituellement utilisées pour définir les statuts d'occupation ou identifier le mal-logement. Dans le cas des aides au logement, la catégorie "résidence en foyer" rassemble notamment des situations très hétérogènes que nous ne pouvons pas distinguer précisément les unes des autres. Par ailleurs, l'interprétation des évolutions est difficile, car les variations observées peuvent renvoyer à des évolutions de la conjoncture socio-économique, mais également à des changements dans la réglementation et les processus de gestion des prestations.

Part de demandes pour une attribution de logement locatif social

Thématique	Accès et maintien dans le logement
Objectif : Mesurer la pression sur la capacité d'accueil du parc de logement social sur un territoire	
Description : Nombre de demandes de logements sociaux au 31 décembre de l'année pour une attribution sur l'année	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accès au logement des ménages les plus pauvres

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de demandes actives de logement social ciblant le territoire en choix 1
Dénominateur	Nombre d'attributions dans l'année sur le territoire
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	Ratio

Source de données

Source	Système National d'Enregistrement des demandes de logement social (SNE)
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Un demandeur de logement social peut demander jusqu'à 10 territoires. On a donc deux décomptes pour chaque territoire (toutes les demandes ciblant le territoire, peu importe le rang du territoire dans la demande et les demandes ciblant le territoire en choix 1). En cumulatif, pour éviter les doubles comptes, on ne considère que les demandes ciblant le territoire en choix 1. On les rapporte à toutes les attributions du territoire pour observer la tension sur la demande « prioritaire » du ménage.

Part des ménages prioritaires parmi les demandeurs d'un logement locatif social

Thématique	Accès et maintien dans le logement
Objectif : Mesurer le besoin en logement des ménages les plus précaires sur un territoire	
Description : Nombre de demandes de logements sociaux actives pour les ménages reconnus prioritaires au titre du Dalo (droit au logement opposable) et les ménages labélisés par l'État, les SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) ou une commission partenariale au titre de l'article L.441-1 du CCH, rapporté au nombre de demandes d'un logement locatif social	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des ménages les plus pauvres

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de demandes actives de logement social pour des ménages prioritaires ciblant le territoire en choix 1
Dénominateur	Nombre de demandes actives de logement social ciblant le territoire en choix 1
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	Ratio

Source de données

Source	Système National d'Enregistrement des demandes de logement social (SNE)
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Part des attributions d'un logement locatif social pour les ménages prioritaires parmi les attributions totales de logements sociaux

Thématique	Accès et maintien dans le logement
Objectif : Mesurer le respect des objectifs d'attributions au profit des ménages reconnus prioritaires	
Description : Nombre d'attributions de logements sociaux pour des ménages reconnus prioritaires au titre du Dalo (droit au logement opposable) et les ménages labellisés par l'État, les SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) ou une commission partenariale au titre de l'article L.441-1 du CCH parmi le nombre total d'attribution de logements sociaux	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des ménages les plus pauvres

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'attributions de logement social pour des ménages prioritaires sur le territoire
Dénominateur	Nombre d'attributions dans l'année sur le territoire
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	Ratio

Source de données

Source	Système National d'Enregistrement des demandes de logement social (SNE)
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Nombre de concours à la force publique exécutés pour des ménages menacés d'expulsion

Thématique	Accès et maintien dans le logement
Objectif : Mesurer le besoin en logement des ménages les plus précaires sur un territoire	
Description : Nombre de concours à la force publique accordés ou exécutés pour des ménages menacés d'expulsion	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des ménages les plus pauvres

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de concours à la force publique exécutés pour des ménages menacés d'expulsion
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Préfectures et sous-préfectures, enquête Drihl
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Il serait souhaitable de disposer d'un indicateur qui rende compte des situations des ménages le plus en amont possible de la procédure qui aboutit potentiellement à une expulsion (voir indicateurs idéaux). Toutefois, de par leur complexité, les données telles que les signalements des impayés précoces, commandements de payer, assignations… sont difficiles à mobiliser et non harmonisées.
Limite : Les données actuellement disponibles sont une compilation régionale, issue d'une remontée des indicateurs encore incertaine du fait d'un Système Informatique perfectible. Pour viser à fiabiliser ces données, un travail partenarial a été engagé avec les services départementaux de l'État en charge de la prévention des expulsions, leurs partenaires et ceux des préfectures.

Nombre de personnes allocataires d'une aide au logement

Thématique	Accès et maintien dans le logement
Objectif : Mesurer le besoin en logement des ménages les plus précaires sur un territoire	
Description : Nombre de personnes allocataires d'une aide au logement de la CAF	
Usage public	Politiques publiques en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des ménages les plus pauvres

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes ayant perçu une aide au logement dans l'année
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En nombre

Source de données

Source	Cnaf
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Limite : Données administratives dont les catégories ne correspondent pas forcément à celles habituellement utilisées pour définir les statuts d'occupation ou identifier le mal-logement. Dans le cas des aides au logement, la catégorie "résidence en foyer" rassemble notamment des situations très hétérogènes que nous ne pouvons pas distinguer précisément les unes des autres. Par ailleurs, l'interprétation des évolutions est difficile, car les variations observées peuvent renvoyer aux évolutions de la conjoncture socio-économique, mais également à des changements dans la réglementation et les processus de gestion des prestations.

Part des ménages allocataires d'une aide au logement dont le taux d'effort logement est > à 40%

Thématique	Conditions de logement
Objectif : Mesurer la part du logement dans le budget des ménages	
Description : Rapport entre le coût du logement, déduction faite des allocations logement, et les revenus des ménages	
Usage public	Politiques publiques du Logement

Mode de calcul

Numérateur	Ratio entre le montant de loyer (charges forfaitaires comprises) dont sont déduites les aides au logement et les ressources de l'ensemble des personnes du foyer vivant dans le logement (salaires, revenus de remplacement [chômage, indemnités journalières…], revenus du patrimoine, pension alimentaires perçues… hors pensions alimentaires versées) auxquelles sont ajoutées les prestations perçues hors aides au logement au titre du mois de référence (voir documentation global de l'indicateur ISD [C20])
Dénominateur	Ressources des ménages ayant permis le calcul des droits
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Cnaf
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Concerne uniquement les bénéficiaires d'aide au logement pour lesquels les ressources sont connues. Une alternative évoquée serait de s'appuyer sur l'enquête ENL, a priori plus large, mais un millésime récent de cette enquête n'est pas disponible pour le moment et n'est en tout état de cause pas déclinable en dessous de la maille

régionale.
Limite : L'estimation des charges peut sous-estimer les taux d'effort notamment dans le parc public, où les charges sont en général plus élevées (Jacquot et al., 2004). Le calcul compte les allocations logement comme des dépenses affectées. Le résultat serait différent si on les incluait dans le revenu. Le revenu pris en compte ne porte pas sur la même période que les dépenses nettes des allocations logement. Or, en cas de réduction de revenu suite notamment à la perte d'un emploi ou une séparation, les ressources prises en compte pour le calcul de l'éligibilité à une prestation logement et du montant de l'allocation tiennent compte de ce changement de niveau de ressources. Le revenu est surestimé et le taux d'effort en logement est alors sous-estimé.

L'indicateur ne porte actuellement que sur le champ des allocataires de la CNAF.

Loyer moyen du parc social pour les baux signés au cours de l'année

Thématique	Conditions de logement
Objectif : Mesurer l'évolution du loyer moyen dans le parc social sur un territoire	
Description : Moyenne des montants des loyers rapportés à la surface utile déclarée des logements dans le parc social pour les baux signés au cours d'une année	
Usage public	Politiques publiques du Logement

Mode de calcul

Numérateur	Loyer rapporté au m² de surface utile des logements sociaux pour les baux signés dans la dernière année connue
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En €/m² de surface utile

Source de données

Source	RPLS (répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux)
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Il est fait le choix de ne considérer que les nouveaux baux, afin de présenter les niveaux de loyer des entrants, et le mettre en regard des données de loyers pour le parc privé.
Limite : Hors estimation des charges. Cette donnée ne peut pas être mise en regard des ressources du ménage titulaire du bail.

Loyer moyen du parc privé pour les nouveaux entrants au cours de l'année

Thématique	Conditions de logement
Objectif : Mesurer l'évolution du loyer moyen dans le parc privé sur un territoire	
Description : Moyenne des montants des loyers rapportés à la surface déclarée du logement dans le parc privé pour les nouveaux emménagés dans l'année (hors renouvellement de bail)	
Usage public	Politiques publiques du Logement

Mode de calcul

Numérateur	Loyer rapporté au m² de surface déclarée des logements privés pour les baux signés dans le cadre d'un nouvel emménagement
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En €/m² de surface déclarée

Source de données

Source	OLAP (Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne)
Producteur de données	OLAP
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

L'agglomération parisienne s'étend au-delà de la métropole du grand Paris, elle est assimilée à l'unité urbaine de Paris telle que considérée par l'Insee. C'est le champ d'observation de l'OLAP.
Limite : Limitation géographique à la donnée produite sur l'agglomération parisienne (données disponibles pour la commune de Paris, les communes de petite couronne et une partie des communes de grande couronne)
Les données de la grande couronne ne peuvent être qu'estimées, cependant l'agglomération parisienne couvre 94 % des résidences principales d'Île-de-France.

Evolution des prix de vente des logements collectifs anciens

Thématique	Conditions de logement
Objectif : Mesurer la dynamique du marché immobilier privé sur un territoire	
Description : Evolution du prix moyen au m² des biens vendus dans l'année	
Usage public	Politiques publiques du Logement

Mode de calcul

Numérateur	Prix moyen des transactions rapporté au m² de surface déclarée pour les monoventes, dans une fourchette de prix comprise entre 15 000 et 10 000 000 d'euros pour des surfaces comprises entre 10 et 250 m² et de prix au m² compris entre 330 et 15 000 euros
Dénominateur	Même indicateur sur l'année N-1
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	CEREMA, DVF
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Taux de mobilité dans le parc social

Thématique	Conditions de logement
Objectif : Mesurer l'évolution de la mobilité résidentielle des ménages sur un territoire	
Description : Emménagements dans les logements proposés à la location depuis un an ou plus, rapportés au nombre de logements proposés à la location depuis un an ou plus.	
Usage public	Politiques publiques du Logement

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'emménagements dans les logements proposés à la location depuis un an ou plus
Dénominateur	Nombre de logements proposés à la location depuis un an ou plus (hors nouvelles mises en service dans l'année)
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	RPLS (répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux)
Producteur de données	Drihl
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Les nouvelles mises en service ne sont pas intégrées dans le calcul de ce taux de mobilité. Les rotations au cours d'une même année ne sont pas mesurées. Un logement est considéré comme ayant fait l'objet d'un emménagement si le bail est en cours au 1er janvier de l'année N et a pris effet dans le courant de l'année N-1.

MINIMA SOCIAUX ET INSERTION

Répartition par genre (Femmes/Hommes) du responsable du dossier parmi les foyers bénéficiaires de la CAF (RSA, prime d'activité et AAH)

Thématique	Cadrage
Objectif : Dresser le profil de l'ensemble des bénéficiaires (RSA, prime d'activité et AAH)	
Description : Répartition par genre (Femmes/Hommes) du responsable du dossier parmi les foyers bénéficiaires de la CAF(RSA, prime d'activité et AAH)	
Usage public	Donnée de contexte décrivant le territoire

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de foyers bénéficiaires avec comme responsable du dossier un homme (ou une femme)
Dénominateur	Ensemble des foyers bénéficiaires (RSA, prime d'activité et AAH)
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Répartition par tranches d'âges du responsable du dossier parmi les foyers bénéficiaires de la CAF (RSA, prime d'activité et AAH)

Thématique	Cadrage
Objectif : Dresser le profil de l'ensemble des bénéficiaires (RSA, prime d'activité et AAH)	
Description : Répartition par tranches d'âges (Moins de 26 ans; 26-49 ans; 50 ans et plus) du responsable du dossier parmi les foyers bénéficiaires de la CAF (RSA, prime d'activité et AAH)	
Usage public	Donnée de contexte décrivant le territoire

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de foyers bénéficiaires avec comme responsable du dossier une personne de moins de 26 ans (ou 26-49ans, ou 50 ans et plus)
Dénominateur	Ensemble des foyers bénéficiaires (RSA, prime d'activité et AAH)
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Part de la population couverte par le revenu de solidarité active (RSA)

Thématique	Minima sociaux et insertion - RSA
Objectif : Mesurer la couverture du RSA	
Description : Part des personnes vivant dans un foyer couvert par le RSA au sein de l'ensemble de la population	
Usage public	Politiques publiques en faveur des plus précaires

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes vivant dans un foyer couvert par le RSA
Dénominateur	Ensemble de la population
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf pour le numérateur, Insee, recensement de la population (RP) pour le dénominateur
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Limite : Attention au secret statistique

Part des sorties positives du revenu de solidarité active (RSA)

Thématique	Minima sociaux et insertion - Sorties du RSA
Objectif : Suivre les allocataires du RSA	
Description : Taux de sorties positives du RSA (Part des sorties positives (ressources trop élevées) du RSA parmi l'ensemble des sorties observées sur la période considérée)	
Usage public	Politiques publiques en faveur des plus précaires

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de sorties positives (ressources trop élevées) du RSA
Dénominateur	Ensemble des sorties du RSA sur la période
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Limite : L'indicateur ne nous renseigne pas si la sortie positive est de longue durée ou pas.
Attention au secret statistique

Part de la population couverte par la prime d'activité

Thématique	Minima sociaux et insertion - Prime d'activité
Objectif : Suivre les allocataires de la prime d'activité pour mesurer les retours en emploi notamment	
Description : Part des personnes vivant dans un foyer couvert par la prime d'activité au sein de l'ensemble de la population	
Usage public	Politiques publiques en faveur des plus précaires

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes vivant dans un foyer couvert par la prime d'activité
Dénominateur	Ensemble de la population
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf pour le numérateur, Insee, recensement de la population (RP) pour le dénominateur
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Part de la population couverte par l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

Thématique	Minima sociaux et insertion - AAH
Objectif : Suivre les bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés (AAH)	
Description : Part des personnes bénéficiaires de l'AAH parmi la population de 20-65 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur des plus précaires et des personnes en situation de handicap

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes bénéficiaires de l'AAH
Dénominateur	Population de 20-65 ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf pour le numérateur, Insee, recensement de la population (RP) pour le dénominateur
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Part des foyers allocataires dépendants à plus de 50% des prestations versées par la Caf

Thématique	Minima sociaux et insertion - Dépendance des ressources aux prestations
Objectif : Mesurer la part des prestations dans les revenus des allocataires de la Caf	
Description : Part des foyers dont les ressources dépendent à plus de 50% des prestations sociales et familiales parmi l'ensemble des foyers allocataires de la Caf	
Usage public	Politiques publiques en faveur des plus précaires

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de foyers dont les ressources dépendent à plus de 50 % des prestations sociales et familiales
Dénominateur	Ensemble des foyers allocataires Caf
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Limite : Les couples sans enfants ou les personnes âgées sont faiblement représentés dans la population de la Caf.

Part des allocataires de l'allocation solidarité spécifique (ASS) dans la population âgée de 15 à 64 ans

Thématique	Minima sociaux et insertion - Allocation de solidarité spécifique
Objectif : Suivre les allocataires de l'ASS	
Description : Part des allocataires de l'allocation solidarité spécifique (ASS) parmi la population âgée de 15 à 64 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur des plus précaires

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'allocataires de l'allocation solidarité spécifique
Dénominateur	Population âgée de 15 à 64 ans
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Insee, estimations de population ; France Travail
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+ 2

Part de la population âgée de 65 ans ou plus couverte par le minimum vieillesse

Thématique	Minima sociaux et insertion - Minimum vieillesse
Objectif : Mesurer l'ampleur de la pauvreté parmi les seniors	
Description : Part de la population couverte par le minimum vieillesse (ASV (allocation de solidarité aux personnes âgées) et ASPA (allocation supplémentaire vieillesse)) parmi l'ensemble de la population âgée de 65 ans ou plus)	
Usage public	Politiques publiques en faveur des plus précaires et des personnes âgées

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de bénéficiaires seniors bénéficiant du revenu minimum vieillesse
Dénominateur	Ensemble de la population de 65 ans ou plus
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Cnav - SNSP - Données du Régime Général
Producteur de données	Cnav
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Part des jeunes accompagnés par la mission locale

Thématique	Insertion des jeunes - Accompagnement par la mission locale
Objectif : Suivre l'activité des missions locales	
Description : Part des jeunes accompagnés en mission locale parmi l'ensemble de la population âgée de 16 à 25 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur des jeunes, de l'insertion et de l'emploi

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de jeunes suivis par les missions locales
Dénominateur	Population âgée de 16 à 25 ans
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	I-milo (ARML, Dares), pour le numérateur, Insee, recensement de la population pour le dénominateur
Producteur de données	Drieets
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Limite : Il s'agit des données de l'activité qui dépendent également de la disponibilité des ressources humaines (nombre d'ETP). Les missions locales peuvent avoir des ressources et des approches différentes selon les territoires.

Part des jeunes NEET (personnes ni en emploi, ni en études, ni en formation)

Thématique	Insertion des jeunes - Jeunes NEET
Objectif : Suivre la situation sociale des jeunes en besoin d'accompagnement pour l'insertion	
Description : Nombre de NEET parmi l'ensemble de la population âgée de 16 à 25 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur des jeunes, de l'insertion et de l'emploi

Mode de calcul

Numérateur	Population totale des 16-25 ans ni en emploi, ni en en études, ni en formation
Dénominateur	Population totale des 16-25 ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Recensement de la population (RP)
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Part des bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Thématique	Insertion des jeunes - AEEH
Objectif : Mesurer le nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH	
Description : Part des bénéficiaires de l'AEEH parmi les moins de 20 ans	
Usage public	Politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de bénéficiaires de l'AEEH
Dénominateur	Population des moins de 20 ans
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Caf pour le numérateur, Insee, recensement de la population (RP) pour le dénominateur
Producteur de données	Ctrad
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

Limite : Toutes les personnes en situation de handicap ne bénéficient pas de cette aide, et compte tenu du secret statistique, les données communales ne sont pas agrégeables.
Usage limité des données au niveau intercommunal : EPCI débordant sur plusieurs départements.
Nécessité de passer par la Caf du département pour avoir des données agrégées à l'échelle des territoires de la Maison départementale des solidarités (MDS)

SANTÉ

Part des médecins généralistes de 60 ans ou plus

Thématique	Cadrage
Objectif : Indicateur permettant d'anticiper sur 10 ans les risques de manque de médecins. Le choix du critère d'âge à 60 ans est justifié car il faut 10 ans pour former un médecin généraliste	
Description : Rapport entre le nombre de médecins généralistes libéraux en exercice au cours de l'année N-1, âgé de 60 ans ou plus et le nombre total de médecins généralistes libéraux en exercice au cours de cette même année	
Usage public	Politique publique en faveur de l'accès aux soins en médecine générale

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de médecins généralistes libéraux ayant exercé au cours de l'année N-1 et âgés de 60 ans ou plus
Dénominateur	Nombre total de médecins généralistes libéraux ayant exercé au cours de l'année N-1
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	SNDS
Producteur de données	ARS Île-de-France
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Attention : secret statistique à la commune
Limite : Indicateur à associer à la densité des médecins généralistes libéraux et à celui mesurant le poids de l'activité des médecins généralistes salariés des CDS (centres de santé).

Taux de bénéficiaires assurance maladie ayant un médecin traitant

Thématique	Cadrage

Objectif : Mesurer la part des bénéficiaires de l'assurance maladie ayant un médecin traitant
Évaluer la proportion de personnes éloignées des formalités de la sécurité sociale et de l'accès aux soins

Il peut illustrer également une problématique de désertification médicale et/ou une problématique d'accès aux soins compte tenu des règles de remboursements lorsqu'un patient ne bénéficie pas d'un accès à un médecin traitant.

Description : Rapport entre le nombre de bénéficiaires de plus de 16 ans ayant un médecin traitant et le nombre de résidents du territoire concerné

Usage public	Politique publique en faveur de l'accès aux soins

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de bénéficiaires de plus de 16 ans ayant déclaré un médecin traitant
Dénominateur	Nombre total de résidents de plus de 16 ans du territoire concerné
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	SNDS
Producteur de données	ARS Île-de-France
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Indicateur à analyser au regard du taux de recours aux urgences
Méthodologie :
- un bénéficiaire ayant un médecin traitant décédé est considéré comme n'ayant plus de médecin traitant ;
- un bénéficiaire ayant un médecin traitant fictif est considéré comme n'ayant pas de médecin traitant ;

-un bénéficiaire décédé, ayant ou non un médecin traitant, n'est pas pris en compte dans le recensement. Il est cependant possible de prendre en compte les bénéficiaires décédés si cela est demandé.

L'ORS produit aussi un indicateur proche qui est le rapport entre le nombre de bénéficiaires de plus de 16 ans de l'assurance maladie sans médecin traitant déclaré, et le nombre total de bénéficiaires de plus de 16 ans de l'assurance maladie.
Limite : Indicateur à associer à la densité des médecins généralistes libéraux et à celui informant de l'existence d'un CDS (centre de santé) dans le territoire concerné
Cet indicateur peut masquer un problème d'accès aux soins primaires

Densité des médecins généralistes (MG) libéraux du secteur 1, hors ceux ayant un mode d'exercice particulier (MEP)

Thématique	Offre de soin
Objectif : Informer de l'offre de soins de ville en médecine générale libérale du secteur 1, hors les MEP	
Description : Rapport entre les effectifs de ces médecins et la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins pour 100 000 habitants.	
Usage public	Politique publique en faveur de l'accès aux soins

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de MG libéraux du secteur 1 ayant eu au moins un acte (consultation et/ou téléconsultation et/ou visite) au cours de l'année référencée (Cf. Date d'actualisation) et recensés dans le SNDS
Dénominateur	Effectif de la population en référence au dernier recensement de l'Insee
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	Densité pour 100 000 habitants

Source de données

Source	SNDS (table DA_PRA_R), INSEE
Producteur de données	ARS Île-de-France
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+6 mois

Remarques

La table DA_PRA_R est le référentiel des professionnels de santé. Les actes réalisés par les professionnels de santé sont entreposés dans la table ER_PRS_F table des prestations.
Limite : Cet indicateur ne prend pas en compte les médecins généralistes ayant un mode d'exercice particulier (MEP). Le SNDS ne permet pas de différencier l'activité MEP et hors MEP de ces professionnels de santé. Cet indicateur ne prend pas en compte les médecins généralistes salariés des centres de santé.

Poids de l'activité des médecins généralistes en centre de santé (CDS)

Thématique	Offre de soin
Objectif : Mesurer l'offre de soins de 1er recours en médecine générale au sein des centres de santé chaque année	
Description : Rapport entre le nombre de consultations, visites et téléconsultations des médecins généralistes salariés en CDS et le nombre total de ces mêmes actes réalisés par les MG libéraux et salariés	
Usage public	Politique publique en faveur de l'accès aux soins en médecine générale

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de C, V et TLC (consultations, visites, téléconsultations) réalisées par les médecins généralistes salariés des CDS
Dénominateur	Nombre total de C, V et TLC réalisées par les médecins généralistes salariés des CDS et les médecins généralistes libéraux
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	SNDS
Producteur de données	SNDS
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Indicateur à associer à la densité des médecins généralistes libéraux et à celui informant de la proportion de médecins généralistes âgés de 60 ans ou plus.
En l'absence de données sur le nombre de médecins généralistes salariés en centre de santé, l'indicateur est important, d'autant que l'Île-de-France est bien pourvue en Centres de santé.
Le dénombrement des médecins généralistes salariés en centre de santé devrait être possible sur les données d'activité 2025, disponibles en juillet 2026.

Espérance de vie à la naissance – Hommes

Thématique	Espérance de vie
Objectif : Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	
Description : Nombre moyen d'années qu'un homme peut espérer vivre à la naissance, si les conditions de mortalité par âge observées l'année de référence demeurent inchangées	
Usage public	Politiques publiques en matière de santé

Mode de calcul

Numérateur	---
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	Nombre d'années

Source de données

Source	Insee, état civil et estimations de population
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

L'espérance de vie est estimée à partir d'une table de mortalité construite sur les décès et la population de l'année. Elle correspond à celle d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année considérée.
Limite : Indicateur non disponible à la commune car non significatif statistiquement pour les petites populations.

Espérance de vie à la naissance - Femmes

Thématique	Espérance de vie
Objectif : Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	
Description : Nombre moyen d'années qu'une femme peut espérer vivre à la naissance, si les conditions de mortalité par âge observées l'année de référence demeurent inchangées	
Usage public	Politiques publiques en matière de santé

Mode de calcul

Numérateur	---
Dénominateur	---
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	Nombre d'années

Source de données

Source	Insee, état civil et estimations de population
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

L'espérance de vie est estimée à partir d'une table de mortalité construite sur les décès et la population de l'année. Elle correspond à celle d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année considérée.
Limite : Indicateur non disponible à la commune car non significatif statistiquement pour les petites populations.

Taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) - Hommes

Thématique	Mortalité
Objectif : Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	
Description : Le taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence.	
Usage public	Politiques publiques en matière de santé

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de décès, au cours de l'année, d'hommes âgés de moins de 65 ans
Dénominateur	Population masculine moyenne totale des moins de 65 ans de la même année
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Si on descend à un niveau géographique plus fin, on retiendrait le calcul réalisé par l'ORS, mais il faudrait alors étudier la cohérence avec la méthode de calcul de l'indicateur de l'Insee, qui lui n'est pas calculé à partir de tranches d'âge quinquennal.

Taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) - Femmes

Thématique	Mortalité
Objectif : Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	
Description : Le taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence.	
Usage public	Politiques publiques en matière de santé

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de décès, au cours de l'année, de femmes âgées de moins de 65 ans
Dénominateur	Population féminine moyenne totale des moins de 65 ans de la même année
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Si on descend à un niveau géographique plus fin, on retiendrait le calcul réalisé par l'ORS, mais il faudrait alors étudier la cohérence avec la méthode de calcul de l'indicateur de l'Insee, qui lui n'est pas calculé à partir de tranches d'âge quinquennal.

Taux standardisé de mortalité prématurée évitable

Thématique	Mortalité
Objectif : Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	
Description : Le taux standardisé de mortalité évitable par des actions de prévention est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence, au recensement 2018. Les décès sont classés en âge révolu. L'indicateur est calculé sur trois années. Le taux a une dimension annuelle. La sélection des décès évitables par des actions de prévention se base sur la méthodologie adoptée par Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 2019. Sont retenues les causes de décès que des interventions de santé publique et de prévention primaire efficaces permettraient essentiellement d'éviter. Un seuil de 74 ans a été retenu pour l'ensemble des décès relatifs à la mortalité évitable par la prévention.	
Usage public	Politiques publiques en matière de santé

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de décès par tranches d'âges en fonction des causes et des tranches d'âge choisies pour la mortalité évitable dans le territoire étudié entre 2019 et 2021
Dénominateur	Population moyenne par tranche d'âge (Insee, estimations de population) entre N et N+2 (2019 et 2021)
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	CépiDc (Inserm), Estimations de population (Insee)
Producteur de données	ORS Île-de-France
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Où

Taux standardisé de mortalité évitable par des actions de prévention

$$= \sum_{i=1}^{16} P_i \frac{D_i}{N_i} \times 100\,000$$

16 : le nombre de classes d'âge considérées Les classes d'âge prises en compte sont les suivantes : Moins de 1 an, 1-4 ans, 5-9 ans, ..., 70-74 ans, soit un total de 16 classes d'âge.
i : étendue de la classe d'âge considérée
Pi : part de la classe d'âge i dans la population de référence (population de la classe d'âge i / population de moins de 65 ans)
Di : nombre annuel moyen de décès de la classe d'âge i
Ni : population moyenne de la classe d'âge i
Quel que soit le territoire étudié, la population de référence est la population française (hors Mayotte) au recensement de 2018, deux sexes.
La population du dénominateur, lissée sur 3 ans, est la moyenne des populations annuelles n, n+1 et n+2
Une population annuelle N est calculée comme moyenne de la population au 1er janvier année N, et population au 1er janvier année N+1

L'indicateur est calculé en glissant, sur des pas de 3 ans au niveau départemental, et 5 ans si niveau plus fin.
Limite : L'identification des décès "évitables" peut varier selon les critères utilisés.
La part des décès réellement évitables dépend aussi des spécificités locales (inégalités sociales, accès aux soins).
Les décès influencés par des facteurs multiples sont difficiles à attribuer à une seule cause.

Taux brut de mortalité infantile (moins de 1 an)

Thématique	Santé périnatale
Objectif : Évaluer les inégalités sociales face à la santé entre les territoires	
Description : Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants nés vivants et décédés à moins d'un an, et l'ensemble des enfants nés vivants	
Usage public	Politiques publiques en matière de santé

Mode de calcul

Numérateur	Nombre d'enfants nés vivants et décédés à moins d'un an
Dénominateur	Ensemble des enfants nés vivants sur les 3 dernières années
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Insee, état civil et estimations de population
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants. Ce taux est lissé sur 3 ans : le dénominateur utilisé est le nombre d'enfants nés vivants sur les 3 années 2022 – 2023 – 2024.
Indicateur à suivre en raison de son augmentation depuis 10 ans.

Taux de recours à l'IVG (interruption volontaire de grossesse)

Thématique	Santé périnatale
Objectif : Mesurer le recours à l'IVG Estimer l'accès aux professionnels (médecins) et aux structures (planning familial) des femmes souhaitant effectuer une IVG	
Description : Le taux de recours est calculé en rapportant le nombre total d'IVG à l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans.	
Usage public	Politiques publiques en matière de santé

Mode de calcul

Numérateur	Nombre total d'IVG
Dénominateur	Nombre de femmes de 15 à 49 ans
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	SNDS
Producteur de données	ORS Île-de-France
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Rapport entre le nombre total d'IVG à l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans.
Depuis 2014, les données sur les IVG sont issues du programme médicalisé des systèmes d'information (PMSI), qui précise notamment l'âge de la femme et son lieu de domicile. La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), *via* le Système national des données de santé de l'Assurance maladie (SNDS), recueille le nombre de forfaits remboursés concernant des IVG réalisées en cabinets privés, centres de santé et centres de planification ou d'éducation familiale par méthode médicamenteuse, pour tous les régimes depuis 2010.
Limite : Seulement au niveau départemental pour l'instant car quelques IVG anonymisés.

Proportion de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

Thématique	CSS
Objectif : Évaluer le nombre de personnes vivant en dessous d'un certain seuil de revenus	
Description : A partir du 1er novembre 2019, l'ACS et la CMU-C ont fusionné pour former la Complémentaire Santé Solidaire. La complémentaire santé solidaire (CSS) est un dispositif de couverture complémentaire en faveur des personnes modestes.	
Usage public	Politiques publiques en matière de santé

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de personnes bénéficiaires de la CSS
Dénominateur	Nombre de consommants de l'assurance maladie sur les 3 dernières années
Échelle d'analyse	Département
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	SNDS
Producteur de données	ORS Île-de-France
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+1

Remarques

Possibilité à terme de mettre à la commune, si pas de problème de secret statistique.
Limite : Indicateur sensible aux variations de politiques migratoires.

Part de la population exposée à un niveau de cumul de nuisances et pollutions environnementales élevé (≥ Niveau 5)

Thématique	Santé environnementale

Objectif : Cibler les territoires présentant un cumul de nuisances et pollutions environnementales
Évaluer les inégalités sociales de santé entre les territoires

Description : Le score est obtenu en combinant différentes données relatives à six composantes environnementales à enjeux pour la santé (voir ci-après), agrégées sur une maille commune de 500 mètres de côté et exprimées dans une échelle mathématique commune (moyenne arithmétique des scores individuels).
Qualité de l'air : score de composante établi à partir d'un indice multi-polluant normalisé établi pour l'année 2019 par Airparif pour l'élaboration des cartes stratégiques air. Il prend en compte la médiane des moyennes annuelles en PM2,5 de 2015 à 2019, la médiane des dépassements de la valeur limite journalière en PM10 (2015 à 2019) ainsi que la moyenne annuelle en NO2 pour l'année 2019.
Bruit des transports : score de composante établi à partir d'un potentiel de risque sanitaire (nombre moyen d'années de vie en bonne santé perdu) estimé par Bruitparif à partir des niveaux de bruit des transports (route, fer, air) en Lden issus de carte stratégique de bruit (CSB 2017) en appliquant les relations dose-réponse et coefficients d'incapacités associés à la gêne et à la perturbation du sommeil.
Pollution des sols d'origine industrielle : score de composante établi à partir de la localisation des sites recensés dans les deux bases de données suivantes : Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) et Basol, buffer de 100 m considéré autour des sites (Drieat, 2020) et de la densité de sites recensés dans la base de données Basias (Driee, 2012).
Sites industriels : score de composante établi à partir de la localisation des installations classées répondant à la Directive IED en considérant un périmètre d'impact de 1 000 mètres autour des sites (extraction de la base de données de l'inspection des installations classées -S3IC/Drieat- le 20/10/2020)
Qualité de l'eau destinée à la consommation humaine : score établi à partir de l'indice global de qualité de l'eau (4 classes) (ARS, 2019).
Cadre de vie : score de composante établi à partir des trois critères suivants :
- Carence en espaces verts : Distance piétonne moyenne de chaque point de la maille à l'espace vert ou boisé ouvert au public, pondérée par la présence d'espaces agricoles, forestiers ou naturels – Sources : MOS 2017, L'Institut Paris Région, 2017
- Amplification de l'aléa « vague de chaleur » : score d'aléa ICU nocturne (de 0 à +23) - Source : L'Institut Paris Région, 2017
- Territoire défavorable à la marche quotidienne : Score d'accessibilité à pied - Source : L'Institut Paris Région, 2018
Caractéristiques de la population prises comme critères de sensibilité : la proportion des 0-5 ans et des plus de 65 ans (RP Insee 2016), la prévalence des pathologies chroniques (Cartographie des pathologies de l'Assurance maladie) ainsi que la défaveur sociale au travers d'un indice composite (le Fdep). En effet, le développement incomplet des jeunes enfants entraîne une sensibilité accrue aux expositions environnementales, de même la maladie, la vieillesse. Par ailleurs, les « dispositions sociales » conditionnent la capacité de réponse des individus.

Usage public	Politiques publiques en matière de santé et d'environnement

Mode de calcul

Numérateur	Population communale exposée à un niveau de cumul de nuisances et pollutions environnementales (comprend 6 niveaux)
Dénominateur	Population communale
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	ORS
Producteur de données	ORS Île-de-France
Périodicité	Publié une seule fois
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Une méthode de transformation simple et pratique d'agrégation par ratio surfacique (valeur pondérée par la surface dans la maille) a été mobilisée.

Les indicateurs individuels ont été exprimés sur une échelle mathématique commune en vue de leur agrégation en un indicateur composite. La standardisation min-max1 qui notamment, permet de rester fidèle à la distribution initiale de l'indicateur individuel a été employée.

Des pondérateurs ont être fixés fin de tenir compte des poids relatifs des indicateurs en matière de risque sanitaire. Si les bases scientifiques restent fragiles, la connaissance des enjeux pour ce faire, la robustesse des travaux épidémiologiques, la capacité des indicateurs à rendre compte des expositions… constituent autant d'arguments pour hiérarchiser les différentes composantes. L'indicateur composite de risque résulte de la moyenne pondérée des scores individuels avec un poids trois fois plus importants aux indicateurs plus directement relatifs aux milieux d'exposition (« air », « bruit », « eau de consommation ») par rapport aux trois autres.

- Indicateur à analyser au regard des taux de maladies respiratoires, qualité de l'air, niveau de précarité énergétique

https://www.ors-idf.org/fichiers-des-profils-socio-sanitaires-des-communes/
Limite : Peut masquer des disparités locales et des expositions différenciées.

Taux de natalité

Thématique	Natalité
Objectif : Indicateur de la dynamique démographique lié à la structure des ménages (présence de couples entre 20 et 40 ans) et à la fécondité	
Description : Rapport du nombre de naissances à la population	
Usage public	Politiques publiques en matière d'éducation, de scolarisation et de santé

Mode de calcul

Numérateur	Nombre de naissances
Dénominateur	Population
Échelle d'analyse	Commune
Unité de l'indicateur	En %

Source de données

Source	Estimations de population, État-civil si calcul au niveau départemental et régional, Insee, recensement de la population si calcul à un niveau infra-départemental
Producteur de données	Insee
Périodicité	Annuelle
Délai de disponibilité	N+2

Remarques

Comparaisons annuelles du taux validées par l'Insee.
Limite : Les résultats sont provisoires car issus d'estimations ; ils deviennent définitifs avec le recensement de la population.

Annexe IV – Indicateurs complémentaires (« idéaux »)

Tableau	Thématique	Sous-thématique	Indicateur
AUTONOMIE	Personnes âgées		Espérance de vie en bonne santé (ou sans incapacité) à 65 ans
AUTONOMIE	Personnes âgées		Part de la population de 60 ans et plus en cohabitation intergénérationnelle solidaire
AUTONOMIE	Personnes âgées		Taux de recours en santé bucco-dentaire
AUTONOMIE	Personnes âgées		Nombre de personnes âgées sans abri
AUTONOMIE	Personnes handicapées	Vie quotidienne et santé (VQS)	Taux de personnes handicapées
AUTONOMIE	Personnes handicapées	Allocation aux adultes handicapés (AAH)	AAH droits ouverts par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
AUTONOMIE	Personnes handicapées	Travail	Part des personnes en Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) effectivement en emploi
AUTONOMIE	Personnes handicapées	Scolarisation	Part des enfants bénéficiant d'une mesure AESH et d'une orientation Ulis
CONTEXTE TERRITORIAL	Démographie		Part de la population étrangère
CONTEXTE TERRITORIAL	Démographie		Part de la population ayant emménagé depuis moins d'un an
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Famille		Nombre de familles avec enfants mises à l'abri par le 115
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Santé		Indicateur révélateur des addictions et des changements d'addiction auprès des jeunes
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Santé		Proportion de femmes enceintes ou sortant de maternité en difficulté d'hébergement prises en charge
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Santé		Taux de recours aux soins des mineurs présentant une dégradation de l'état de santé psychique
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Aide sociale à l'enfance (ASE)		Part des mineurs et jeunes majeurs (JM) avec une notification MDPH et une mesure ASE
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Aide sociale à l'enfance (ASE)		Taux de poursuite en accompagnement jeunes majeurs pour les enfants avec une mesure ASE
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Aide sociale à l'enfance (ASE)		Nombre de jeunes en centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) suivi par l'ASE
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Aide sociale à l'enfance (ASE)		Nombre de personnes se présentant comme MNA pour évaluation de minorité
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Aide sociale à l'enfance (ASE)		Nombre de MNA mis à l'abri
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Aide sociale à l'enfance (ASE)		Part des mineurs avec une notification MDPH parmi les enfants accueillis en établissement ASE de façon annuelle
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Informations préoccupantes (IP)		Nombre d'informations préoccupantes (IP)
ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE EN DANGER	Ressources		Croisement entre familles monoparentales/familles nombreuses et le niveau de vie

Tableau	Thématique	Sous-thématique	Indicateur
LOGEMENT	Hébergement précaire		Nombre d'appels décrochés par chaque 115 départemental et nombre de demandes d'hébergement non pourvues
LOGEMENT	Hébergement précaire		Dénombrement des situations difficiles d'impayés parmi les bénéficiaires d'aide au logement
LOGEMENT	Taux d'effort		Taux d'effort net des ménages pour le logement si possible en distinguant parc locatif social, parc locatif privé et propriétaire
LOGEMENT	Hébergement précaire		Part des ménages en situation de précarité énergétique
MINIMA SOCIAUX ET INSERTION	Prestations sociales		Question sur le non-recours aux prestations sociales ?
MINIMA SOCIAUX ET INSERTION	Prestations sociales		Nombre de personnes concernées pour tous les indicateurs de la grille synthèse
MINIMA SOCIAUX ET INSERTION	ADA		Bénéficiaires de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA)
SANTE	Santé		Indicateurs relatifs à la santé mentale ?
SANTE	Santé		Indicateurs relatifs à la santé des enfants?
SANTE	Santé		Nombre de médecins généralistes en centre de santé
SANTE	Santé		Taux standardisés de personnes prises en charge pour au moins une pathologie
SANTE	Santé		Dénombrement des bénéficiaires ayant eu des psychotropes (antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, neuroleptiques)